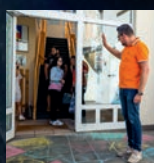


PÄDAGOGISCHE HANDREICHUNG

Le partenariat éducatif avec les parents



Principes et formes de collaboration



Le rôle des représentants de parents



En contexte interculturel et plurilingue



Annexes

Mentions légales

Éditeur Service national de la jeunesse Coordination Claudia Seele, Stéphanie Ollinger-Kieffer Photos SNJ
Layout et réalisation repères.lu **Parution** 2020 **ISBN** 978-2-919796-86-1

Sommaire

Avant-propos	4
Les parents, partenaires de l'éducation non formelle	6
1. Principes et formes de collaboration	10
Introduction	12
1.1 Qualité de la collaboration avec les parents	12
Exemples de la pratique	20
1.2 Le partenariat en éducation au <i>Kannernascht</i> de l'ASTI asbl	20
1.3 Entretiens individuels avec les parents à la <i>Maison Relais A Schmatts</i>	23
1.4 Le partenariat en éducation en pratique : un éventail de propositions	27
Points à retenir et questions de réflexion sur la 1 ^{ère} partie	32
2. Le rôle des représentants de parents	35
Introduction	36
2.1 Ensemble, pour le bien des enfants : la collaboration avec les représentants de parents	36
Exemples pratiques	40
2.2 Le comité de parents de la Croix-Rouge, exemple de la crèche <i>Butzeland</i>	40
2.3 Le comité de parents de la <i>Maison Relais de Stadtbredimus</i>	44
Points à retenir et questions de réflexion sur la 2 ^e partie	45
3. Collaboration dans un contexte interculturel et plurilingue	47
Introduction	48
3.1 Trouver les points communs avec les familles dans un quotidien plurilingue	48
Exemples pratiques	57
3.2 Le partenariat en éducation avec les parents au sein de la crèche <i>Margréitchen</i>	57
3.3 La collaboration avec les familles dans le cadre de l'éducation plurilingue précoce à la crèche <i>Huesenascht de Stadtbredimus</i>	58
3.4 Exemples d'activités réalisées avec les familles à la crèche <i>A Schmatts</i>	59
Points à retenir et questions de réflexion sur la 3 ^e partie	61
4. Annexes	63
4.1 Ouvrages complémentaires	64
4.2 Autres ressources	67
Remerciements	70



Avant-propos



Les parents, partenaires

Les parents, partenaires de l'éducation non formelle

La collaboration du personnel pédagogique et des parents représente une part importante du travail des structures d'éducation non formelle. Elle trouve ses fondements juridiques dans le cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes (MENJE & SNJ 2018). Le débat international relatif à la politique éducative

souligne également son rôle significatif (voir p. ex. 2011 ; OECD 2011 ; Rayna, Rubio & Scheu 2015 ; Betz et al. 2017). Le cadre de référence national luxembourgeois mentionne ainsi :

Parents :

Compte tenu de la diversité des modèles familiaux et des relations de soin, le terme « parents » désigne ici tous les tuteurs légaux et inclut également les autres personnes importantes dans l'environnement immédiat des enfants (p. ex. grands-parents, partenaires des pères et mères, autres membres de la famille, etc.).

« Les pédagogues coopèrent avec toutes les personnes et institutions impliquées dans le domaine de l'éducation. En font notamment partie, au niveau de l'éducation non formelle, les familles des enfants et des jeunes, le personnel qualifié externe ainsi que l'école ou les autres institutions (éducatives) locales. » (MENJE & SNJ 2018, p. 19)

Les parties consacrées à des âges spécifiques développent le principe d'un partenariat collaboratif. Par exemple dans la partie sur la petite enfance :

Personnel éducatif :

L'expression « personnel éducatif » inclut ici toutes les personnes impliquées dans l'éducation au sein des structures d'éducation non formelle et en crèche. À la diversité des parents répond également la diversité du personnel pédagogique, qui se traduit par exemple par la multiplicité des formations et expériences professionnelles et personnelles, des représentations éducatives culturelles et des attentes en matière de « bonne parentalité ».

« Les parents des jeunes enfants sont les principaux partenaires des pédagogues au niveau du développement optimal de l'enfant. Pour que la coopération réussisse, il est fondamental que les pédagogues soient conscients de l'attitude qu'ils adoptent à l'égard des parents et qu'ils la remettent sans cesse en question. La collaboration se caractérise par l'estime et le respect, identifie les parents en tant qu'experts de leurs enfants et crée des possibilités de participation. Le conseil aux parents constitue une mission importante des pédagogues. » (MENJE & SNJ 2018, p. 36)

Si les enfants, avec leurs besoins et leurs intérêts, leurs compétences et leurs ressources, sont au centre du travail pédagogique, ils ne doivent pas être considérés uniquement comme des individus isolés, mais toujours comme des êtres pris dans une relation systémique avec leur environnement social et culturel. En général, les parents ou les tuteurs légaux sont les premières et principales personnes de référence des enfants et ils ont une influence qu'il ne faut pas sous-estimer sur leurs processus de développement et d'éducation (Sylva et al. 2004). Une collaboration réussie entre les parents et le personnel pédagogique se caractérise par une confiance mutuelle, des échanges réguliers et une action commune. Elle soutient ainsi l'accompagnement éducatif individuel, axé sur les besoins et les ressources des enfants (Fröhlich-Gildhoff 2013). L'idéal d'un partenariat collaboratif ne doit toutefois pas masquer les inégalités, les différences de pouvoir, les multiples représentations éducatives existantes, ni les valeurs et les différentes attentes vis-à-vis de la coopération (Betz 2019). La collaboration n'est pas automatique : outre un cadre favorable, l'ouverture et la réflexion sur soi font partie intégrante du professionnalisme pédagogique (Kobelt-Neuhaus, Haug-Schnabel & Bense 2014).



de l'éducation non formelle

Collaboration et partenariat :

De nombreux termes différents sont actuellement utilisés, parmi lesquels le « travail avec les parents » est perçu de plus en plus négativement (car les parents y sont considérés comme les « objets » d'un « travail » pédagogique). A contrario, l'expression « partenariat éducatif » désigne l'idéal d'une rencontre d'égal à égal et d'une action commune dans l'intérêt de l'enfant. Mais cet idéal peut aussi masquer les conflits d'intérêts et les asymétries possibles dans la construction effective de la relation, on utilise donc souvent le terme plus neutre de « collaboration », que nous privilégierons également dans cette publication. Dans le même temps, les auteur(e)s restent fidèles à l'idéal d'un véritable partenariat, qui reste efficace en tant que principe directeur de l'action professionnelle.

En ce sens, la présente publication a pour objectif d'inciter le personnel éducatif à interroger sa propre attitude professionnelle vis-à-vis des parents et des familles, à analyser les attentes et les exigences vis-à-vis de son rôle ainsi qu'à prendre des mesures concrètes pour développer la collaboration. La publication est divisée en trois parties qui comprennent à la fois des articles théoriques et pratiques et des exemples concrets tirés du contexte luxembourgeois. Chaque partie se termine par quelques points à retenir et questions de réflexion sur la mise en pratique. La *première partie* décrit les principes et les formes de collaboration, en particulier les exigences vis-à-vis du personnel éducatif, les questions relatives à l'attitude pédagogique ainsi qu'à la construction de la relation au quotidien. Les principes de qualité présentés par *Daniela Kobelt-Neuhaus*, *Gabriele Haug-Schnabel* et *Joachim Bensel* posent les bases d'une analyse consciente de ses propres conceptions et pratiques en matière de partenariat éducatif. L'exemple de la *Maison Relais ASTI Kannernascht* et le catalogue de propositions d'*Arcus* offrent une vue globale des

différentes formes de rencontre possibles, tandis que l'exemple de la *Maison Relais A Schmatts* illustre la pratique des entretiens individuels avec les parents. La *deuxième partie* de la publication est consacrée à la question spécifique de la collaboration avec les représentants de parents. Dans son article, *Ulrike Lindner* dépeint à la fois le sens et l'objectif de cette représentation, les difficultés qui y sont liées et les mesures concrètes de sa mise en œuvre. Les exemples de la *Crèche im Butzeland* et de la *Maison Relais Stadtbredimus* permettent de découvrir le fonctionnement concret de la représentation des parents ainsi que les points de vue des participants. La *troisième partie* de cette publication s'intéresse aux exigences particulières concernant la collaboration en contexte interculturel et plurilingue, caractéristique de la situation luxembourgeoise. Le texte de *Susanne Kühn* et *Amna Janne Akeela* donne de nombreuses indications permettant de concevoir une coopération en ayant conscience des préjugés et en tenant compte des différences culturelles et linguistiques. Les exemples des *crèches Margréitchen*, *A Schmatts* et *Huesenascht* proposent également de nombreuses pistes en ce sens. Dans les dernières pages de la publication, vous trouverez un récapitulatif d'ouvrages intéressants, des adresses de sites internet et d'autres ressources pouvant aider le personnel pédagogique à établir un véritable partenariat éducatif.

Les articles et les exemples pratiques de cette publication n'ont pas pour objectif de fournir des consignes ni des modèles à mettre en œuvre dans tous les établissements, mais de donner des pistes d'inspiration et de réflexion qui devront être adaptées à la situation de chaque structure. Les exemples sont tirés de différents contextes : *crèches* et *maisons relais*, zones urbaines et rurales, responsables différents, structures de taille plus ou moins importante, etc. De plus, une bonne collaboration avec les familles est toujours axée sur les besoins. Autrement dit, toutes les propositions n'intéresseront pas tous les parents de la même manière. Dans un premier temps, il faut donc réfléchir à sa propre situation : chez nous, qui sont les parents ? Quels sont leurs besoins ? Que faisons-nous déjà ? Quelles sont les prochaines étapes à mettre en place pour développer la collaboration ? Enfin, il faut se poser la question fondamentale suivante : pourquoi la collaboration avec les parents est-elle si importante ? Cette publication y donne une réponse claire : parce qu'elle contribue au bien-être des enfants, à leurs possibilités d'éducation et de développement et donc à la qualité pédagogique.

Références

Betz, Tanja (2019) : Le partenariat éducatif, entre souhait et réalité. In : SNJ (éd.), *Le partenariat avec les familles dans l'éducation plurilingue de la petite enfance*. Luxembourg : SNJ, pp. 6-16.

Betz, Tanja ; Bischoff, Stephanie ; Eunicke, Nicoletta ; Kaiser, Laura B. & Zink, Katharina (2017) : *Partner auf Augenhöhe? Forschungsbefunde zur Zusammenarbeit von Familien, Kitas und Schulen mit Blick auf Bildungschancen*. Gütersloh : Verlag Bertelsmann Stiftung.

Friederich, Tina (2011) : Zusammenarbeit mit Eltern. Anforderungen an frühpädagogische Fachkräfte. *WiFF Expertisen 22*. Munich : DJI.



Fröhlich-Gildhoff, Klaus (2013) : Die Zusammenarbeit von pädagogischen Fachkräften und Eltern im Feld der frühkindlichen Bildung, Betreuung und Erziehung. *Bildungsforschung 10(1)*, pp. 11-25.

Kobelt-Neuhaus, Daniela ; Haug-Schnabel, Gabriele & Bensel, Joachim (2014) : *Qualität der Zusammenarbeit mit Eltern. Ein Leitfaden für den frühpädagogischen Bereich*. Bensheim : Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie, en coopération avec Vodafone Stiftung Deutschland.

MENJE & SNJ (2018) : *Cadre de référence nationale sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes*. Luxembourg : Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse & Service National de la Jeunesse.

OCDE (2011) : Faire participer les familles et la collectivité. In : *Petite enfance, grands défis III : Boîte à outils pour une éducation et des structures d'accueil de qualité*. Paris : Organisation de coopération et de développement économiques, Éditions OCDE, <https://doi.org/10.1787/9789264167025-fr>.

Rayna, Sylvie ; Rubio, Marie-Nicole & Scheu, Henriette (éd.) (2015) : *Parents – professionnels : la coéducation en questions*. Toulouse : érès.

Sylva, Kathy ; Melhuish, Edward ; Sammons, Pam ; Siraj-Blatchford, Iram & Taggart, Brenda (2004) : *The effective provision of pre-school education [EPPE] project. Technical paper 12. The final report: effective pre-school education*. London : University of London, Institute of Education.



1 Principes et formes de collaboration



Introduction

1.1 Qualité de la collaboration avec les parents¹

Daniela Kobelt Neuhaus, Gabriele Haug-Schnabel & Joachim Bensel



Pour que les enfants se développent en permanence tout en ayant confiance en eux, ils ont besoin d'être accompagnés de manière sensible, dans un dialogue continu. Les stimulations et les encouragements les aident à franchir les étapes de développement, à relever les défis et à chercher les réponses aux questions qu'ils adressent au monde. Les premières personnes de référence des enfants – en général, les parents – posent les bases de l'acquisition des compétences et des connaissances des enfants. La collaboration des parents et du personnel éducatif prend une place grandissante dans l'accompagnement et l'éducation des enfants. Toutefois, cette collaboration n'est pas une évidence, ni pour le

personnel éducatif, ni pour les parents. Cet article, qui résume un guide conçu par la fondation Karl Kübel pour l'enfant et la famille (Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie) et la fondation Vodafone Deutschland, en partenariat avec des scientifiques et des professionnels de terrain, aide à analyser et à répondre à la question de ce qu'est une « bonne » collaboration.

Pourquoi la collaboration entre les structures de l'éducation non formelle et les parents est-elle si importante ?

L'environnement des services d'éducation et d'accueil et celui des familles ont une influence sur le développement et l'éducation des enfants. Toutefois, les stimulations familiales jouent un rôle deux à trois fois plus important dans les différences de stade de développement et de résultats scolaires des enfants. Il est donc d'autant plus important que le personnel éducatif réussisse à conforter et à aider les parents dans le rôle essentiel qui est le leur. Échanger, informer, transmettre des connaissances, conseiller, les impliquer dans les structures de participation : ces démarches favorisent les ressources des parents, mais aussi un climat de responsabilité commune pour l'épanouissement des enfants.

Une bonne collaboration entre le personnel éducatif et les parents veille à ne pas professionnaliser la vie quotidienne des familles, mais à renforcer l'aspect familial dans sa diversité et dans son impact émotionnel élevé.



¹ Version abrégée et adaptée de : Kobelt-Neuhaus, Daniela ; Haug-Schnabel, Gabriele & Bensel, Joachim (2014). *Qualität der Zusammenarbeit mit Eltern. Ein Leitfadens für den frühpädagogischen Bereich*. Bensheim : Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie, en coopération avec Vodafone Stiftung Deutschland.

Le guide

Présenté ici dans ses grandes lignes, le guide de la collaboration du personnel éducatif et des parents part du principe qu'une bonne collaboration favorise l'égalité des chances dans l'éducation des enfants. Afin de tenter de concilier la théorie et la pratique, les situations sont associées à des lieux d'éducation non formelle. Elles sont présentées dans l'ordre chronologique : premier contact avec les familles (domaine de qualité A), phase de familiarisation (B)² et collaboration quotidienne avec les parents (C). Pour finir, le domaine de qualité D « communautés éducatives et modèles d'intégration sociospatiale » souligne que les systèmes de la famille, de la structure éducative et de l'environnement social s'influencent les uns les autres et jouent sur l'éducation et le développement des enfants. Le personnel éducatif et les parents vont devoir en tenir compte de plus en plus. Ce domaine s'inscrit dans la suite des domaines qualité A à C et les influence.

Pour chaque domaine qualité, des principes sont formulés et accompagnés d'exemples d'actions et de pistes de réflexion qui peuvent inspirer le processus de développement qualité dans les équipes ou les institutions. L'objectif est que les familles et le personnel éducatif découvrent en dialoguant comment agir ensemble pour le bien de l'enfant, comment accompagner son potentiel de développement et favoriser une éducation qui donne les mêmes chances à tous.

Domaine qualité A : premier contact avec les familles

Principe qualité A 1 : reconnaître les parents comme experts de leurs enfants.

Les parents, premières personnes de référence d'un enfant, sont reconnus en tant qu'interlocuteurs dans l'accompagnement du développement et en tant qu'experts de leurs enfants.

Exemple d'action

- ▶ En s'appuyant sur les ressources existantes, le personnel éducatif suscite un échange avec les parents sur le développement actuel de l'enfant.

Piste de réflexion

- ▶ Comment utilisez-vous l'expertise des parents pour accompagner le développement de l'enfant au sein de votre structure ?

Principe qualité A 2 : connaître la situation familiale initiale

Le personnel éducatif s'adresse de manière valorisante, respectueuse et ouverte à tous les parents et leurs enfants. Il s'intéresse de manière professionnelle à leur situation, à la composition des familles, à leur situation sociale et culturelle ainsi qu'aux habitudes et aux conceptions éducatives des familles et les respecte.

Exemples d'action

- ▶ Les informations fournies par les parents sur les soins et l'éducation sont des points de repère importants pour le travail quotidien du personnel éducatif lorsqu'elles mentionnent les habitudes alimentaires et de sommeil, consolent et calment les enfants ou proposent des jeux que l'enfant aime.
- ▶ Les parents sont invités à partager avec la structure d'accueil leur situation familiale et leurs traditions culturelles et religieuses, qu'elles soient quotidiennes ou festives, ainsi que leurs rituels et leurs réponses socioculturelles.

Pistes de réflexion

- ▶ Pour moi, qu'est-ce qu'une famille ?
- ▶ Quelle est ma représentation des « bons » parents ?
- ▶ Pour moi, quelles cultures sont un « mystère » ?

² Ce domaine qualité s'adresse avant tout au personnel éducatif de la petite enfance, même si la familiarisation est une période que l'on retrouve également plus tard.

Principe qualité A 3: clarifier les rôles de chacun

Les rôles des parents et du personnel éducatif sont abordés dès le premier contact. Le personnel éducatif précise qu'il dépend du soutien et des connaissances des parents et décrit l'approche pédagogique et éducative appliquée au sein de la structure. À cette fin, il adopte un langage compréhensible pour les parents et fait preuve d'attention et de respect.

Exemples d'action

- Le personnel éducatif explique aux parents la mission et les exigences de l'éducation non formelle. Il en souligne les principes législatifs et le cadre de référence éducatif. Dans ce contexte, il justifie et décrit le concept pédagogique.
- Il échange activement avec les parents, notamment lorsqu'il s'agit d'idées directrices sur les questions de l'obéissance, des habitudes de langage, des rôles de genre et des intérêts éducatifs. Il explique son concept pédagogique, dont le principal objectif est le bien de l'enfant, et justifie ses actions.

Pistes de réflexion

- Quelles sont les différences chez les parents en termes de
 - gestion des autorités (professionnelle, personnelle ou du savoir) et de compréhension de leur hiérarchie?
 - souhait de contact et d'échange avec vous en tant que personnel éducatif?
 - gestion de l'attribution de rôles de genre et d'autres rôles?
- Comment gérez-vous les conceptions éducatives et les attentes des parents que vous ne partagez pas? À quoi attribuez-vous votre seuil de flexibilité et votre volonté de trouver des compromis?

Principe qualité A 4: Tenir compte de l'environnement de la famille

Le personnel pédagogique se renseigne sur les caractéristiques particulières de l'environnement des familles, sur leurs ressources sociospatiales et leurs projets de vie, qui influencent le contact avec le lieu éducatif. Il s'appuie sur les connaissances du concept pédagogique et de l'action professionnelle.

Exemples d'action

- Afin de planifier son action en fonction des familles et de leurs besoins, le personnel éducatif analyse, avec le soutien des parents, la zone d'attractivité du lieu d'accueil. À cette fin, il soumet aux parents des questionnaires, réalise des entretiens avec les enfants et utilise ses propres observations ainsi que les données des autorités communales.
- Pour contacter les familles, il utilise, au besoin, d'autres structures et méthodes, par exemple en traduisant les informations importantes dans les langues les plus fréquemment utilisées par les familles ou en introduisant des cahiers de communication où les parents sont informés du quotidien de la structure d'accueil à l'aide de textes courts et de photos. Il est également possible d'utiliser des programmes de communication sur internet (p. ex. via des groupes de discussion) si les familles peuvent et veulent s'en servir.

Pistes de réflexion

- Qu'est-ce qui caractérise ou distingue les familles dans la zone d'attractivité de la structure d'accueil? Quelles questions/difficultés rencontrez-vous souvent?
- Quelles méthodes de communication les parents de votre structure considèrent-ils comme informatives et efficaces?

Domaine qualité B : phase de familiarisation

Principe qualité B 1 : présenter la méthode de familiarisation

Le personnel éducatif renseigne les parents sur sa méthode de familiarisation, qui s'inspire d'approches reconnues scientifiquement, et organise avec eux une mise en œuvre adaptée à la famille, pour le bien de l'enfant.

Exemples d'action

- Avant l'accueil de l'enfant par le personnel éducatif, ce dernier fournit aux parents des informations détaillées sur l'importance et le déroulement de la période de familiarisation. Les parents reçoivent un projet de familiarisation écrit qui précise le déroulement et leur rôle primordial. Si le projet de familiarisation est disponible dans toutes les langues parlées au sein de la structure d'accueil, la collaboration avec les parents en est facilitée.
- Le personnel éducatif tient compte des spécificités familiales et culturelles. Il a conscience que les enfants et les parents sont plus ou moins habitués au contact physique et visuel et que leurs conceptions de l'hygiène, de l'alimentation et de la fiabilité des accords diffèrent. La période de familiarisation est le bon moment pour se mettre d'accord sur les attentes de chacun de manière ouverte et transparente.

Pistes de réflexion

- À qui pensez-vous en premier lieu lorsqu'il est question de familiarisation : aux enfants ou aux parents ?
- Comment aidez-vous les parents à lâcher prise au moment de la séparation ?

Principe qualité B 2 : renforcer les liens familiaux

Le personnel éducatif connaît l'importance des liens familiaux et les soutient lors de la période de familiarisation. Il reconnaît que les parents constituent un lien avec les enfants et que leurs connaissances et leurs compétences représentent un support pour sa propre action dans la construction de la relation.

Exemples d'action

- Un rituel d'intégration quotidien aide l'enfant à trouver sa place dans le groupe. Les parents y voient, pour eux et pour leur enfant, une phase permettant à chacun de prendre ses repères.
- Il peut y avoir différentes explications aux situations observées lors de la période de familiarisation d'un enfant. Le point de vue de la personne de référence principale, si elle est présente, ou d'une personne qui la connaît depuis longtemps, complète les interprétations du personnel éducatif et permet de proposer des étapes alternatives.

Pistes de réflexion

- Dans quelle mesure utilisez-vous les informations fournies par les parents sur la situation familiale ?
- Organisez-vous les propositions de jeux, les locaux ou les plannings de manière à ce que les enfants les reconnaissent comme des situations analogues à leur expérience familiale ?

Principe qualité B 3 : construire des relations respectueuses avec les parents

Le personnel éducatif construit une relation avec les tuteurs légaux faite de respect et de transparence sur les objectifs, les valeurs et les méthodes.

Exemples d'action

- Les parents font preuve d'une ouverture et d'un intérêt variables. Certains ont une expérience minimale ou mauvaise des structures éducatives et se montrent donc plutôt prudents. D'autres s'investissent rapidement. Mais pour tous les parents, les choses sont plus simples lorsqu'ils comprennent pourquoi certaines situations sont organisées d'une façon particulière.
- Si les parents constatent, lors de la période de familiarisation, qu'ils sont pris au sérieux et que leurs souhaits, leurs critiques ou leurs suggestions sont discutés et, le cas échéant, pris en compte, ils feront davantage confiance à la structure éducative.
- Accordez aux familles des enfants une place au sein de la structure, par exemple en accrochant des photos des familles à l'entrée ou près de l'espace couchage de l'enfant, en mettant en place un mur des familles ou des coffres aux trésors familiaux.

Pistes de réflexion

- Sous quelle forme les parents/les familles des enfants apparaissent-ils dans la structure ? Une place leur est-elle réservée ou les parents trouvent-ils leur place eux-mêmes ?
- À quoi reconnaissez-vous que les parents se considèrent comme les experts de leurs enfants pendant la période de familiarisation ?

Domaine qualité C : collaboration quotidienne avec les familles ou les parents

Principe qualité C 1 : échange quotidien informel

Le personnel éducatif échange de manière quotidienne et informelle avec les parents sur les expériences et les étapes de développement de leur enfant. Le dialogue avec les parents permet de développer la forme et les objectifs de la collaboration et de renforcer la responsabilité des parents.

Exemples d'action

- Les parents se sentent encouragés lorsque leurs souhaits, leurs critiques ou leurs suggestions sont pris au sérieux et qu'ils peuvent escompter un accord ou un refus justifié.
- La responsabilité parentale est renforcée lorsque les parents sont invités à participer à l'organisation de la vie quotidienne au sein de la structure éducative. L'objectif est d'encourager les parents à participer en leur confiant des missions adaptées.

Pistes de réflexion

- Informez-vous les parents sur les directives, programmes pédagogiques et les mesures qui y sont liées ? Comment faites-vous participer les parents aux processus d'organisation et de décision ? Directement ou via leurs représentants ?
- Comment gérez-vous les différents degrés de participation des parents ?

Principe qualité C 2 : la participation de tous, indépendamment du contexte familial

Le personnel éducatif veille à ce que l'ensemble des parents et des familles, indépendamment de leurs origines, de leurs compétences, de leurs modèles familiaux ou de leurs appartenances à des groupes religieux ou sociaux, se sentent impliqués et respectés. Les besoins spécifiques de l'enfant et de sa famille ne doivent pas mettre en danger ses chances éducatives.

Exemples d'action

La collaboration des parents et du personnel éducatif montre une réelle qualité inclusive lorsque le personnel éducatif :

- renforce les parents dans leur identité, ce qui inclut la reconnaissance et le respect de leurs expériences préalables, de leurs formes et de leurs cultures familiales.
- se prépare à la diversité du groupe cible et veut toucher les parents dans leur pluralité en adaptant son approche. Les parents ont besoin d'interlocuteurs sensibles et attentifs qui préparent des questions, des réponses et des propositions adaptées à leurs besoins et qui, si nécessaire, font appel à d'autres opérateurs et instances.
- encourage une réflexion critique sur les préjugés, les jugements partiels et la discrimination et garde toujours à l'esprit l'apparition possible et la dynamique de ces déséquilibres.

Pistes de réflexion

- Connaissez-vous vos propres préjugés ? Quels sont-ils ?
- Comment intégrez-vous dans votre travail, en les respectant, les convictions religieuses, éthiques ou sociales des parents ?

Principe qualité C 3 : collaboration avec les familles en vue de protéger les enfants

Le personnel éducatif encourage les parents, si besoin, à prendre contact avec des centres et des services de conseil ou les accompagne dans leur recherche d'informations et d'aide. La collaboration avec les familles est aussi une mission centrale de la protection des enfants.

Exemples d'action

- Les parents tirent surtout parti d'échanges agréables, en toute simplicité, par exemple avec d'autres parents, en présence d'expert(e)s. Lorsqu'ils ont de jeunes enfants, ils sont surtout intéressés par les conseils de leurs pairs (des parents conseillent d'autres parents), c'est-à-dire par un échange avec d'autres parents qui ont des questions similaires ou ont déjà trouvé des réponses. Faites attention à la protection des données, même dans le cadre de discussions informelles.
- De nombreuses offres d'éducation parentale, sous forme de séminaires ou d'ateliers, aident les parents à reconnaître et à mettre en œuvre leur responsabilité éducative. Les offres d'éducation parentale doivent être accessibles à tous les parents. Le cas échéant, il faut vérifier quels obstacles doivent être surmontés, par exemple en termes de coût, d'horaires, de lieu (p. ex. dans la crèche elle-même), de mélange des participant(e)s ou d'adaptation aux besoins.

Pistes de réflexion

- Quelles stratégies adoptez-vous lorsque les parents ne peuvent pas assumer leurs responsabilités et ne soutiennent pas le développement de l'enfant de manière adéquate ?
- Comment garantisiez-vous la protection des données sur le lieu éducatif ?

Domaine qualité D : communautés éducatives et modèles d'intégration sociospatiale

Principe qualité D 1 : inclure l'environnement et l'espace social

Le personnel éducatif a conscience que la collaboration avec les parents est plus efficace lorsque le personnel éducatif, les parents respectivement les familles et l'entourage bénéficient d'une aide et en apportent simultanément. Il agit en conséquence et intègre les acteurs sociaux intervenant auprès des familles et leurs diverses compétences.

Exemples d'action

- ▶ Le personnel éducatif intègre l'espace social de la structure dans le travail pédagogique afin que les enfants puissent découvrir la diversité sociétale, sociale et culturelle.
- ▶ Via des affiches, appelées « murs parlants », le personnel éducatif donne des informations sur les événements intéressants du quotidien et de l'espace social.
- ▶ Le service d'éducation et d'accueil s'ouvre aux expert(e)s et propose, par exemple, des activités dans ses locaux ou prend contact avec d'autres prestataires venant en soutien des familles.

Pistes de réflexion

- ▶ Qui sont les acteurs intervenant auprès des familles dans le quartier/la commune/la zone d'attractivité de votre structure ? Quels sont les liens entre ces acteurs ? À quelle fréquence échangent-ils ?
- ▶ Avec quelles organisations/associations/structures éducatives faudrait-il établir une coopération profitable aux enfants de votre structure et à leurs parents ?

Principe qualité D 2 : mettre en réseau les lieux éducatifs pour faciliter les transitions

Le passage d'un lieu éducatif au suivant est organisé avec l'ensemble des acteurs. Ils tiennent compte des exigences de tous les participants et agissent en fonction du stade de développement et d'intérêt de l'enfant.

Exemple d'action

- ▶ Pour préparer une transition, les observations des personnes impliquées sont analysées lors d'une discussion regroupant le personnel éducatif, les parents et, suivant les possibilités, l'enfant. Les différences sont débattues par les structures ou groupes de départ et d'arrivée. Les rituels, les fêtes de départ et les parrainages jouent un rôle important dans l'accompagnement de la transition. Organisées avant le changement, les visites préalables de la nouvelle structure ou du nouveau groupe et surtout les activités communes avec des personnes de la nouvelle institution peuvent faciliter la transition.

Piste de réflexion

- ▶ Quelle importance accordez-vous aux transitions dans votre établissement ? Quel est le rôle des parents dans cette étape ?

Principe qualité D 3 : intégrer l'ensemble des parents

L'objectif de la collaboration avec les parents est aussi de promouvoir leur cohésion en tant que groupe acteur au sein de l'institution. Ils sont invités à investir consciemment leurs compétences, leur responsabilité et leur importance pour le développement de l'enfant dans la collaboration. La participation de certains parents au quotidien de la structure, sur la base des compétences, ainsi que la mise en réseau des parents sont favorisées et renforcées.

Exemples d'action

- ▶ Le personnel éducatif qui réussit à adopter la perspective des parents et à la respecter est en mesure de répondre à leurs intérêts en faisant preuve d'une attitude conciliante et de les formuler et les porter vers l'extérieur, pour le bien des enfants.
- ▶ Aucun service d'éducation et d'accueil ne doit tout faire lui-même. La prévention, l'intégration, la stimulation du langage, les activités interculturelles, les rituels, les fêtes, les excursions peuvent aussi être organisés et menés à bien en collaboration avec d'autres établissements. Les assistants parentaux peuvent, eux aussi, se réunir et faire des activités ensemble. Les autres acteurs complètent la mission globale ; un nombre plus important de personnes permet de porter un autre regard sur les enfants.

Pistes de réflexion

- ▶ Comment gérez-vous les propositions des parents, qui sont à vrai dire intéressantes,
 - ▶ lorsqu'elles vous donnent plus de travail,
 - ▶ lorsqu'elles ne correspondent pas aux conceptions de la structure,
 - ▶ lorsqu'elles favorisent les inégalités ou déséquilibres, qu'ils soient socioéconomiques ou d'autre type ?
- ▶ Quelles stratégies utilisez-vous pour faire adhérer les parents dans leur ensemble à votre travail ?

Le guide d'origine (en allemand) est disponible dans son intégralité, avec toute la bibliographie, à l'adresse : https://www.kkstiftung.de/fileadmin/downloads/publikationen/kitaqm_publikation.pdf

Exemples de la pratique

1.2 Le partenariat en éducation au *Kannernascht* de l'ASTI asbl

Le *Kannernascht*, maison de quartier porte ouverte de l'ASTI asbl, situé à Eich/Mühlenbach dans les quartiers Nord de la Ville de Luxembourg, existe depuis 1985. Il accueille des enfants scolarisés du précoce au cycle IV de l'école fondamentale et s'adresse également aux parents des enfants inscrits ainsi qu'à leurs familles.

Le partenariat avec les parents et familles est une pratique de longue date au sein de notre maison et nos échanges se font dans un contexte de compréhension et de rencontre dans le respect mutuel. Les parents et autres membres de la famille sont toujours les bienvenus ainsi que leurs observations et idées. Le travail de l'équipe éducative vise l'implication et la responsabilisation des parents dans notre structure d'accueil. Les parents y jouent un rôle important et leur collaboration permet de réaliser des projets ensemble.

Tous ces projets ne sont réalisables à condition que les informations et la communication passent entre tous les acteurs. Pour garantir la transparence des actions, décisions et contenus, les parents sont régulièrement invités à **divers moments de rencontre conviviaux ou à des réunions d'inscription, d'échange, de bilan**. Ainsi ils peuvent se rencontrer entre eux, faire connaissance avec les enseignant(e)s, le personnel éducatif, le gestionnaire ou encore d'autres intervenant(e)s encadrant leurs enfants tels les bénévoles et stagiaires. C'est à ces occasions qu'ils peuvent faire part de leurs doléances, soucis, apports critiques, et contribuer ainsi à une approche démocratique.

Ils sont aussi responsabilisés à travers un **contrat individuel** conclu entre les éducateurs et éducatrices, les parents et l'enfant et qui reprend des éléments liés aux besoins des enfants. Ce document prévoit des engagements concrets et vérifiables de tous les signataires. Il peut être utilisé et modifié au besoin ou lors d'un prochain échange.

Dans le cadre du partenariat avec les parents est née, il y a plusieurs années, une **plateforme de rencontre** composée de parents volontaires et intéressés. Ils se retrouvent environ deux fois par an ensemble avec des membres de l'équipe éducative, font des propositions au niveau des activités et projets à venir, donnent des inputs, décident et aident à l'organisation de multiples événements et fêtes. Cette plateforme repose sur une base informelle et fonctionne de manière très flexible. La collaboration des parents est souhaitée mais jamais obligatoire.





Régulièrement, ensemble avec de nombreux partenaires tels le comité d'école, qui regroupe des parents d'élèves du quartier, des délégués des enseignant(e)s et des représentant(e)s de tous les services d'éducation et d'accueil du quartier, le *Kannernascht* organise une **soirée d'information** pour parents. Le thème de la conférence est choisi avec les parents et les différents partenaires. On essaie par ces démarches de rendre accessibles certaines informations aux parents des enfants qui fréquentent les structures d'éducation formelles et non formelles du quartier.

Le *Kannernascht* réalise aussi bien des **projets** en interne qu'en externe pour favoriser l'intégration des parents au Luxembourg. Ce sont des projets organisés seuls ou en collaboration, ponctuels ou sur un plus long terme et qui parfois continuent d'exister une fois que le *Kannernascht* n'est plus impliqué.

Un exemple de projet dans lequel les parents sont impliqués dans nos activités pédagogiques et auquel ils participent activement est l'organisation des **ateliers des cultures**. Pendant une semaine tous les enfants participent à des activités en relation avec un pays dont un ou plusieurs enfants sont originaires. C'est un bon moyen de valoriser les familles et de partager leurs traditions et coutumes qu'ils nous font découvrir grâce à des ateliers et diverses activités de danse et musique, de langue et d'écriture, de cuisine, de jeu, d'histoire et de contes... Lors d'un moment convivial, le projet est clôturé en présence de tous les acteurs et intervenant(e)s.

À travers la participation à l'événement du «Broschkriibslaf», la course au profit de la lutte contre le cancer du sein, nous essayons de sensibiliser les parents à certains thèmes sociétaux. Chaque année, nous mobilisons un groupe d'une cinquantaine de parents et d'enfants qui participent et, par la même occasion, sont rendus attentifs à cette problématique, tout en soutenant une bonne cause. Ayant su réunir un grand groupe d'intéressé(e)s au cours des dernières années, nous avons remporté à plusieurs reprises un prix récompensant le groupe avec le plus grand nombre de participant(e)s. Le gain, composé d'une palette de plusieurs centaines de litres d'eau, a été offert aux enfants du *Kannernascht*.



Témoignage de Marta, maman d'Ana-Catarina et Rodrigo : « C'est une activité à laquelle je participe toutes les années et que je partage avec mes enfants et des amis. J'ai même déjà gagné un voyage dans la tombola. »

Un autre projet annuel est notre traditionnelle **semaine du livre** qui s'adresse aux enfants et parents ainsi qu'à toute autre personne intéressée. Le *Kannernascht* organise une semaine de sensibilisation autour du livre, de la lecture et des langues. Des séances de lectures dans différentes langues et des ateliers créatifs sont proposés par des intervenant(e)s externes, des parents ou le personnel éducatif, aux classes scolaires du quartier et aux groupes d'enfants des services d'éducation et d'accueil du quartier. Les parents et enfants sont encouragés à la lecture par l'accès à des livres pour enfants en différentes langues et les adultes peuvent revivre des moments d'enfance.

La réalisation d'un **calendrier perpétuel** avec les parents et les enfants s'est déroulée sur plusieurs mois. Suite à un appel aux parents pour venir cuisiner une spécialité de leur pays d'origine, douze parents se sont manifestés pour réaliser une recette de cuisine avec un groupe d'enfants. Chaque recette a été illustrée avec des photos et textes en français et allemand dans une belle publication.

Témoignage de Abdelhamid, papa de Samy et Adel : « C'est toujours agréable de participer aux activités en compagnie des enfants du Kannernascht. Lors de ma participation à l'atelier de cuisine japonaise, les enfants ont montré de l'intérêt à la confection des sushis et une grande curiosité à la préparation des plats qu'ils ont dégustés avec appétit. »

En fin d'année scolaire, une **excursion** est organisée ensemble avec les parents, les enfants et le personnel éducatif. La destination est choisie en accord avec les différents partenaires et les intéressés s'inscrivent pour découvrir une nouvelle destination et passer une agréable journée dans un contexte convivial.

Lors de petites **fêtes** au cours de l'année, pour Noël, lors de notre journée porte ouverte, dans le cadre de la fête de la musique, à l'occasion d'anniversaires de nos structures..., les parents peuvent passer un moment décontracté, boire une tasse de café et assister à un spectacle que les enfants montent sur scène.

Témoignage de Sandra, maman de Zahra : « Notre sortie au lac d'Echternach était une occasion de rencontrer les familles des autres enfants du Kannernascht et de participer aux diverses activités de loisirs. »

C'est à travers ces fêtes, ateliers et projets que nous voulons démontrer notre tolérance, ouverture d'esprit et l'importance que nous attachons à l'intégration de tous les parents et familles de toutes les nationalités. Nos principes éducatifs généraux sont, entre autres, l'éducation à la diversité, l'interculturalité et l'égalité.

Ces activités diverses offrent la possibilité de connaître les parents de manière différente au-delà du contact journalier qui se fait au sein de notre structure d'éducation et d'accueil. Nous leur donnons la possibilité de s'impliquer dans les activités proposées et ainsi d'avoir un rôle plus actif. Ceci peut contribuer à fortifier les relations et à renforcer la confiance.

Témoignage de Carla, maman de Carolina : « Ma fille est inscrite au Kannernascht depuis 7 ans. L'équipe du Kannernascht est comme une famille pour nous, ils essayent toujours de faire de leur mieux. »

Elisabete Da Silva & Yolande Antony

*Chargée de direction & éducatrice diplômée,
Porte Ouverte Kannernascht – ASTI asbl*



1.3 Entretiens individuels avec les parents à la *Maison Relais A Schmatts*

Bien que la collaboration avec les parents représente un des moyens les plus importants pour communiquer entre les institutions éducatives extrascolaires et les structures familiales, elle est souvent réduite, y compris dans notre établissement, aux «classiques» réunions de parents, qui sont elles-mêmes contestées par certains intervenants extérieurs. Sur le long terme, ces réunions ont été source de frustration et de découragement pour notre équipe d'éducateurs/trices et pour les rares parents présents en raison de la très faible participation. Nous avons donc décidé de proposer, en sus, une autre forme de collaboration au sein de notre institution. Notre objectif était de mettre en place une collaboration détendue et confiante avec les parents.



Nous avons remarqué que la forme classique des soirées de parents – avec un(e) intervenant(e) tenant un monologue – ne répondait pas à cet objectif. D'autre part, nous voulions éviter la leçon de morale de l'expertise pédagogique qui apparaît inmanquablement lorsque les parents sont invités «à un entretien».

Dans une *maison relais*, le quotidien permet rarement d'avoir un contact régulier avec tous les parents ou tuteurs légaux, car de nombreux enfants sont uniquement présents lors des pauses déjeuner, entre les cours, et ils font déjà le trajet entre la *maison relais* et leur domicile de manière autonome. Là encore, l'échange personnalisé avec les parents revêt une importance particulière. En tant qu'équipe, nous avons considéré que l'accès aux parents devait se définir via leurs enfants et se dérouler sans pression. Nous avons donc décidé de proposer aux parents des entretiens individuels qui doivent répondre aux critères ci-dessous :

Critères :

- Les parents peuvent choisir la date et l'heure de l'entretien dans une plage de trois à quatre jours.
- La durée de l'entretien ne doit pas effrayer les parents ($\pm$ 20 minutes).
- Les horaires proposés pour les entretiens tiennent compte des horaires de travail des parents (p. ex. plage horaire 1 : 14 h – 18 h / Plage horaire 2 : 17 h – 20 h / Plage horaire 3 : 16 h – 19 h).
- Les parents sont conviés à l'entretien et décident s'ils répondent à l'invitation ou non.



- Le courrier d'invitation indique clairement que l'entretien aura pour objet les intérêts et les atouts de l'enfant.
- L'entretien a lieu dans la salle d'activité de l'enfant, avec l'éducateur/trice référent(e) de l'enfant.
- Des toasts/gâteaux et une boisson sont proposés pendant l'entretien.
- Sur demande de l'enfant et/ou des parents, la présence de l'enfant est souhaitable.
- Si, au cours de l'entretien, apparaissent des points qui nécessitent une nouvelle rencontre ou si les parents souhaitent un nouvel entretien d'approfondissement, une nouvelle date est convenue pour un rendez-vous ultérieur.
- Pour que l'entretien avec les parents se déroule de manière positive pour tous les participants, les éducateurs/trices doivent suivre une formation à la conduite d'entretien axée sur les ressources. Les jeux de rôle sont une méthode adaptée qui renforce la confiance en soi des éducateurs/trices.

Organisation au sein de notre institution :

- Détermination de la période durant laquelle les entretiens doivent avoir lieu.
- Courrier d'information et planning sont adressés aux parents, qui sont invités à indiquer tous les jours et horaires qui leur conviennent.
- Les entretiens pour les cycles 1 et 2 ont lieu lors de deux semaines consécutives, tout comme les entretiens pour les cycles 3 et 4.
- Chaque équipe d'éducateurs/trices fixe les rendez-vous qui conviennent aux parents de manière à ce que la plage horaire prévue chaque jour pour les entretiens ne présente aucune interruption pour les éducateurs/trices.
- Les entretiens sont attribués aux différent(e)s éducateurs/trices d'un commun accord. Les souhaits des parents à ce sujet sont pris en compte.
- Si nécessaire, l'entretien peut, exceptionnellement, être mené par deux éducateurs/trices.
- Courrier de confirmation adressé aux parents qui indique la date et l'heure de l'entretien.
- Les éducateurs notent des mots clés sur le formulaire de préparation afin de définir le contenu de l'entretien (voir annexe 1).
- Une pause de 20 minutes est prévue dans la plage horaire, afin de rattraper les éventuels retards et d'accorder un peu de répit aux éducateurs/trices.
- Remerciement aux parents pour leur présence.



Conclusion :

- Plus d'un tiers des parents contactés se sont inscrits aux entretiens.
- Tous les entretiens convenus ont été réalisés à l'heure prévue.
- Plusieurs parents étaient accompagnés de leurs enfants.
- Les parents ont tous été très satisfaits.
- Malgré les heures et l'organisation supplémentaires qu'ils impliquaient, les éducateurs/trices ont trouvé les entretiens motivants et étaient satisfait(e)s de leur déroulement.
- Il est important que les entretiens soient menés par les éducateurs/trices qui suivent régulièrement l'enfant.

- Les parents ont reconnu le caractère individuel des entretiens et ont perçu le petit mot remis à l'issue de l'entretien comme une preuve d'estime (cf. illustration 1).
- L'échange avec les parents était plus ouvert, car les entretiens avaient lieu dans une atmosphère détendue, d'égal à égal.
- Ces entretiens permettent d'établir un contact personnel et donnent aussi aux parents la possibilité de voir les locaux dans lesquels évoluent leurs enfants. Ils peuvent ainsi mettre directement en contexte les témoignages entendus.
- Les témoignages des éducateurs/trices ont permis à de nombreux parents de prendre conscience que leurs enfants étaient suivis individuellement (p. ex. : «Dir kennt eist Kand jo wierklech.»).
- L'échange d'information est réciproque : le feedback des éducateurs/trices sur le comportement de l'enfant au sein de la *maison relais* conduit les parents à donner, eux aussi, un retour sur le comportement de leur enfant à la maison.
- L'approche positive des éducateurs/trices a incité les parents à aborder les comportements de leurs enfants qu'ils considéraient comme difficiles ou problématiques. Dans ces cas-là, le personnel éducatif propose un autre entretien pour évoquer ces problématiques, sans quoi le caractère initial de l'entretien, positif et axé sur les ressources, disparaît.
- Pour notre structure, les entretiens individuels avec les parents sont bénéfiques pour tous : les parents prennent confiance dans l'équipe d'éducateurs/trices et leur travail pédagogique, les éducateurs/trices ressortent renforcés des entretiens grâce aux retours positifs des parents.

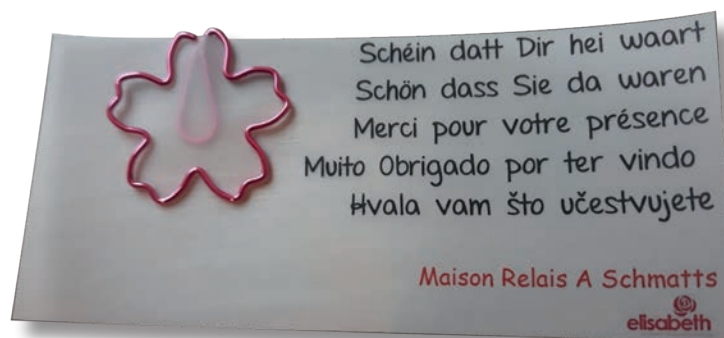


Illustration 1 «petit mot»

Perspectives :

- Nous allons conserver cette forme d'entretien avec les parents dans notre établissement.
- Nous continuerons à inviter tous les parents dont les enfants fréquentent notre structure.
- Notre objectif est de proposer ces entretiens deux fois par an : de début avril à mi-mai, puis après la rentrée, de début octobre à mi-novembre. Ainsi, les parents pourront, s'ils le souhaitent, obtenir un feedback régulier, chaque semestre, sur leur(s) enfant(s).
- La participation aux entretiens reste facultative, qu'il s'agisse de la participation à proprement parler ou de la fréquence des entretiens (semestriels/annuels).
- On pourrait également fixer la date de l'entretien en fonction de l'anniversaire de l'enfant.
- Dans notre structure, nous continuerons à proposer une période de plusieurs jours.
- En sus de l'après-midi et du début de soirée, nous proposerons également des rendez-vous le matin.

Sylvie Bourkel

Chargée de direction, Maison Relais A Schmatts – Elisabeth-Anne asbl

Annexe 1 : exemple de formulaire pour l'entretien individuel avec les parents

Date :	Nom de l'enfant :
Participant(e)s :	
Début :	Fin :

Comment s'est passée la période de familiarisation ? (concerne les enfants arrivés récemment)
Comment l'enfant s'intègre-t-il au groupe ? Comment se passe le contact avec les autres enfants et les éducateurs/trices ?
Comment réagit l'enfant au déroulement de la journée, aux règles et aux rituels ?
Qu'est-ce qui fait particulièrement plaisir à l'enfant ? À quoi s'intéresse-t-il particulièrement ?
Dans quel domaine l'enfant est-il plus réservé ?
Comment l'enfant s'est-il développé en termes de motricité, de cognition, de sociabilité et de langage ?

L'attitude positive des éducateurs/trices doit également être communiquée verbalement.

Voici quelques exemples de formulation pour conduire l'entretien :

- ▶ Eis ass opgefall, datt äre Max sech beméit...
- ▶ Dem Max geléngt et ëmmer besser fir...
- ▶ Eventuell kéinte mir de Max nach ënnerstëtzen, andeems mir géifen...
- ▶ Eis gefällt et gutt, datt äre Max...
- ▶ Dir als Eltere kënnt eis an eiser Aarbecht ënnerstëtzen, andeems Dir...
- ▶ De Max ass hei ganz hëllefsbereet. Gesitt Dir dat och esou?

1.4 Le partenariat en éducation en pratique : un éventail de propositions¹

« Il ne fait pas de sens d'éduquer un enfant sans prendre en compte les personnes les plus importantes dans sa vie. »

Tina Bruce²

Une condition essentielle pour garantir un partenariat en éducation réussi entre parents et professionnel(le)s est une offre diversifiée et flexible qui puisse répondre aux différents besoins et situations des familles. Il est souhaitable que par de nombreuses voies les parents soient invités à participer au quotidien de leur enfant dans le milieu d'accueil : certaines familles sont plutôt intéressées à un échange plus personnel et plus centré sur leur propre enfant, d'autres sont ouvertes à participer dans une envergure plus large à des activités proposées.

Afin de permettre un aperçu sur les formes de collaboration qui nécessitent d'ailleurs des temps de préparation et de mise en œuvre différentes, nous avons élaboré un éventail de propositions qui permet de définir les priorités d'action possibles dans un milieu d'accueil. À l'aide de la présente liste, chaque équipe et chaque assistant(e) parental(e) peut évaluer ce qui est déjà mis en place, peut définir ce qui est souhaitable d'établir à l'avenir et ce qui actuellement est jugé moins important d'instaurer. Elle contribue à élargir les points de vue, d'entrer en dialogue avec l'équipe et de générer ainsi des réflexions importantes et fructueuses par rapport au sujet. La liste est téléchargeable sur notre site www.arcus.lu.



Le but de la grille n'est pas qu'à l'avenir, toutes les offres devraient être réalisées. Cet éventail de propositions permet d'élargir la vue sur les différentes formes de partenariat à niveaux et buts différents. Il est conçu pour que chaque équipe puisse définir ses priorités tout en respectant les conditions de sa propre structure ainsi que l'âge des enfants accueillis. La collaboration avec les parents n'existe donc pas, tout comme il n'y a pas les parents. Au contraire, les possibilités d'interaction sont si nombreuses que chaque structure, chaque assistant(e) parental(e) peut choisir ce qui correspond au mieux à son concept pédagogique pour favoriser cette collaboration. Il est souhaitable que le sujet du partenariat en éducation puisse accompagner les professionnel(le)s à long terme. Cette grille pourrait servir également d'outil pour évaluer de façon régulière les étapes déjà réalisées, avant de déterminer les nouveaux défis sur le chemin vers un partenariat en éducation durable et de qualité.

Steffi Deepen
focus – arcus asbl

¹ L'article « Le partenariat éducatif en pratique » parut dans Kanner am Fokus 01/2016. Vous pouvez soit télécharger l'édition Kanner am Fokus 1/16 sur www.arcus.lu sous download ou bien commander la version imprimée via kanneramfokus@arcus.lu

² Wehinger, Ulrike: Eltern beraten, begeistern, einbeziehen. Beispiele für eine lebendige Erziehungspartnerschaft. Freiburg im Breisgau 2010, S.9. Traduit par focus – Formatioun an Entwécklung.

Le partenariat en éducation en pratiqueⁱ

Proposition	existe déjà	souhaitée	non prioritaire
1. Début du partenariat en éducation			
1.1 Présentation de la structure d'accueil : première prise de contact			
– Soirée d'information pour les parents.			
– Journée portes ouvertes pour présenter la structure d'accueil et le projet pédagogique.			
– Visite d'observation au sein d'un groupe puis échange. ⁱⁱ			
– Entretien lors de l'inscription. ⁱⁱⁱ			
– Accueil provisoire dans le futur groupe de l'enfant.			
– Séances de jeu pour les parents et les enfants dont la phase de familiarisation va bientôt commencer. ^{iv}			
1.2 Phase de familiarisation			
– Chaque enfant se voit attribuer un(e) éducateur/trice référent(e). ^v			
– Pendant la période de familiarisation, l'enfant fréquente quotidiennement la structure d'accueil, même s'il s'y rendra moins souvent par la suite.			
– Les premiers jours, l'enfant fréquente son groupe pendant une heure, toujours en présence d'un de ses parents. ^{vi}			
– La première séparation n'a lieu que lorsque l'enfant a fréquenté la structure plusieurs fois en présence des parents.			
– La durée de la séparation est augmentée lentement : c'est le rythme de l'enfant qui donne le tempo.			
– La période de familiarisation est documentée avec précision.			
– À la fin de la période de familiarisation, les parents et l'éducateur/trice référent(e) dressent ensemble un bilan.			

ⁱ Cette liste s'inspire de : Martin R. Textor (2000). *Kooperation mit den Eltern. Erziehungspartnerschaft von Familie und Kindertagesstätten*. Munich : Don Bosco. Disponible sur : <https://www.kindergartenpaedagogik.de/images/PDF/42.pdf>

ⁱⁱ Visite d'observation au sein d'un groupe, suivie d'un échange, afin d'évaluer si la crèche correspond aux attentes de la famille. Sur cette base, les familles peuvent prendre une décision réfléchie et consciente avant d'inscrire leur enfant.

ⁱⁱⁱ Entretien lors de l'inscription
– avec présentation de la structure, du projet, des aspects organisationnels,
– informations sur l'importance et le déroulement de la phase d'adaptation en présence des parents,
– présentation de l'éducateur/trice référent(e) de l'enfant.

^{iv} Avant la période de familiarisation, il est demandé aux parents de participer avec leur enfant à quelques séances de jeu lors desquelles les parents et les enfants sont en contact étroit avec le personnel éducatif et la future structure d'accueil de l'enfant. Ces séances peuvent être organisées sous forme de groupes de jeu.

^v Les éducateurs/trices référent(e)s sont responsables du déroulement de la période de familiarisation de l'enfant. Ils fournissent des points de repère aux parents et les accompagnent tout au long de la période de familiarisation en partageant leurs observations et en communiquant leurs conclusions concernant la poursuite de l'accueil.

^{vi} Le parent est invité à observer son enfant dans le nouvel environnement que représente la structure d'accueil. Il a l'opportunité d'examiner la manière dont l'éducateur/trice s'occupe de l'enfant. Cette approche contribue à la création d'un partenariat dès le premier jour et pose une bonne base pour la future collaboration.

Le partenariat en éducation en pratique

Proposition	existe déjà	souhaitée	non prioritaire
2. Crèche et <i>maison relais</i>, un lieu pour les parents et les familles			
2.1 Les parents doivent se sentir les bienvenus			
– La structure dispose d'un espace aménagé pour les parents où ils peuvent se sentir à l'aise.			
– Lorsque les parents amènent ou viennent chercher leurs enfants, ils ont la possibilité d'entrer dans les espaces utilisés par les enfants.			
– De temps en temps, les parents ont la possibilité de passer du temps dans la structure avec leur enfant, si cela a été convenu au préalable avec l'équipe responsable de l'accueil.			
– Des enquêtes de satisfaction sont réalisées auprès des familles à une fréquence à déterminer.			
– Une plateforme de communication est mise à disposition des parents pour qu'ils puissent faire des propositions ou transmettre des réclamations (anonymes), p. ex. une boîte à idées ou une boîte aux lettres.			
2.2 Information et documentation en plusieurs langues pour les parents			
– Projet pédagogique de la structure d'accueil.			
– Magazines pédagogiques, articles intéressants.			
– Tableau d'information sur la structure d'accueil.			
– Informations sur les événements, manifestations ou expositions intéressantes pour les familles (loisirs).			
– Grand choix de brochures décrivant les différentes prestations au Luxembourg.			
– Documentation sur le cadre de référence national sur l'éducation non formelle.			
– Mur d'information sur le quotidien de l'enfant au sein de la structure d'accueil, avec des photos récentes et expressives.			
– Exposition de livres et de jeux.			
– Les données personnelles des enfants sont protégées. Leur utilisation est expliquée dans le contrat d'accueil de l'enfant.			
2.3 Création d'un lien entre la vie familiale et la structure d'accueil			
– Les enfants ont le droit d'apporter un objet personnel qui leur facilite la transition.			
– Chaque enfant a son propre album photo. ^{vii}			
– La famille de chaque enfant est représentée sur un mur des familles. ^{viii}			
– Chaque enfant peut conserver des objets personnels dans un endroit prévu à cet effet et les utiliser en cas de besoin.			
– Dans l'entrée de la structure d'accueil sont affichés des mots-clés dans toutes les langues parlées par les familles (p. ex. «bienvenue») afin de valoriser et de respecter les différentes langues des familles.			

^{vii} Il s'agit d'un cahier relié qui contient des photos apportées par les parents (photos de famille, des frères et sœurs, des animaux domestiques, des endroits préférés, etc.). L'album peut être consulté à tout moment par l'enfant et crée ainsi un lien entre la structure d'accueil et la famille.

^{viii} Ces photos permettent d'illustrer et de respecter la diversité de toutes les familles.

Le partenariat en éducation en pratique

Proposition	existe déjà	souhaitée	non prioritaire
3. Permettre aux parents de connaître le quotidien de l'enfant au sein de la structure d'accueil			
3.1 Principaux outils de communication individuelle entre les parents et le personnel éducatif			
– Bref échange quotidien entre le personnel éducatif et les parents.			
– Rendez-vous fixés préalablement pour des entretiens et un échange d'informations. ^{ix}			
– Contacts téléphoniques.			
– Transmission écrite des informations importantes sur les événements particuliers.			
– Cahier de liaison pour chaque enfant, qui circule entre la famille et la structure d'accueil. ^x			
– Un portfolio est réalisé pour chaque enfant et permet de documenter les expériences et le développement de l'enfant au sein de la structure d'accueil.			
– La vidéo est utilisée pour documenter le développement et les intérêts personnels de l'enfant et donner aux parents une vision plus détaillée de son quotidien dans la structure d'accueil.			
3.2 Communication et échange avec les groupes de parents			
– Soirées pour tous les parents dont les enfants fréquentent la structure d'accueil.			
– Soirées pour les parents d'un groupe d'enfants.			
– Soirées thématiques (p. ex. les enfants et les médias).			
– Proposition de rencontres ponctuelles pour les parents (p. ex. petit déjeuner, afterwork).			
– Rencontres régulières informelles (p. ex. «café des parents» mensuel).			
– Groupes de discussion pour les parents (avec ou sans accueil des enfants).			
– Groupes de jeu pour les parents et les enfants.			
4. Les parents jouent un rôle dans la structure d'accueil et s'engagent pour répondre à ses besoins			
4.1 Offres spécifiques de collaboration avec les parents et les familles			
– Planification, préparation et réalisation commune d'activités et de manifestations spécifiques.			
– Propositions d'activités ou d'excursions avec les familles.			
– Les parents participent aux activités d'un groupe d'enfants.			
– Les parents accompagnent les groupes d'enfants lors des excursions.			
– Projets qui nécessitent la participation des parents, p. ex. visite des lieux de travail des parents, présentation de compétences spécifiques des parents.			

^{ix} Rendez-vous fixés préalablement pour des entretiens et un échange d'informations :
– entretien pour faire le bilan de la période de familiarisation,
– entretien sur le développement de l'enfant, au moins une fois par an,
– entretien sur le développement de l'enfant, selon les besoins,
– entretien sur des questions spécifiques.

^x Ce petit cahier circule entre la famille et la structure d'accueil. On y note des informations récentes et spécifiques (p. ex. manifestations particulières, modifications de l'emploi du temps). Ce moyen de communication est particulièrement important pour la prise en charge des jeunes enfants.

Le partenariat en éducation en pratique

Proposition	existe déjà	souhaitée	non prioritaire
– Activités pour petits groupes d'enfants, dirigées par l'équipe, avec participation des parents (p. ex. poterie, pâtisserie).			
– Après-midi jeu et bricolage.			
– Participation des parents à la conception et à l'agencement de la structure d'accueil (p. ex. aménagement des zones de jeu).			
– Réalisation commune de travaux (jardinage, petits travaux de rénovation, etc.).			
4.2 Engagement et mise en réseau des parents			
– Élection d'un conseil des parents/d'un(e) représentant(e) des parents. Son rôle est discuté et déterminé en équipe, en collaboration avec les parents. Le résultat de ce travail est consigné par écrit dans un document.			
– Les parents représentent les intérêts de la structure d'accueil vis-à-vis de l'extérieur.			
– Les parents représentent les intérêts des enfants.			
– Les parents échangent des informations et travaillent avec les associations de parents, les groupes d'initiative, les associations et les structures d'aide pour les familles.			
– Les parents proposent un échange et des activités aux autres parents, sans la participation de l'équipe pédagogique de la structure d'accueil.			
5. Le personnel éducatif, garant d'un partenariat en éducation de qualité : réflexion et communication en équipe			
– La question du partenariat en éducation fait partie du projet pédagogique du service d'éducation et d'accueil.			
– Les réunions d'équipe évoquent le partenariat en éducation de manière bienveillante et respectueuse.			
– Les différentes formes de collaboration sont régulièrement évaluées.			
– Une bibliothèque spécialisée, bien organisée et variée, ainsi que d'autres formes de documentation sur le sujet sont mises à disposition de l'équipe.			
– Formations régulières sur le sujet.			

Points à retenir et questions de réflexion

Points à retenir et questions de réflexion sur la 1^{ère} partie : Principes et formes de collaboration¹

Points à retenir :

En tant que personnel éducatif,

... j'ai conscience de l'importance d'un partenariat collaboratif avec les parents, pour le bien de l'enfant, et j'aspire à un contact d'égal à égal avec les parents.

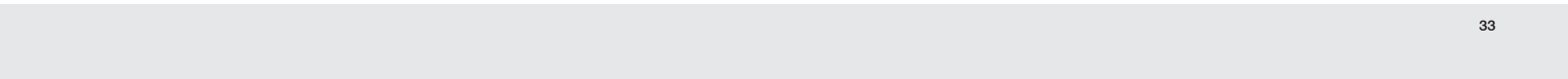
... j'ai conscience que les intérêts des parents en matière de collaboration diffèrent et qu'ils font preuve d'un engagement plus ou moins important. J'accepte les limites de la collaboration si elles sont acceptables dans l'intérêt de l'enfant.

... j'organise mon travail dans la structure de manière transparente afin que les parents le comprennent le mieux possible et dans l'objectif de favoriser le partenariat. Je veille donc à échanger souvent des informations relatives à l'enfant avec les parents et je propose aux familles de nombreuses possibilités de participation aux activités du groupe et d'engagement au sein de la structure.

Questions de réflexion :

- ✓ Quel rapport entretenons-nous en général avec les parents et quelles formes de coopération mettons-nous d'ores et déjà en œuvre ?
- ✓ À quoi les parents reconnaissent-ils que nous sommes disponibles et ouverts à leur participation ?
- ✓ Quelles méthodes utilisons-nous pour identifier les différents besoins des parents et y répondre de manière respectueuse ?
- ✓ Comment concevons-nous l'échange d'informations avec les parents à différents niveaux, p. ex. lors de l'entretien d'accueil, des conversations informelles, des entretiens, des réunions de parents, via une newsletter, des affiches, des photos ou des messages écrits, etc. ?
- ✓ Les parents ont-ils la possibilité de faire la connaissance du futur groupe de l'enfant avant son intégration ? Y a-t-il une période de familiarisation ? Si oui, comment informons-nous les parents sur l'importance et le déroulement de la période de familiarisation dans notre établissement ?

¹ Sources :
Friederich, Tina (2011). Zusammenarbeit mit Eltern. Anforderungen an frühpädagogische Fachkräfte. *WiFF Expertisen 22*. Munich : DJI. Tietze, Wolfgang & Roßbach, Hans-Günther (Éd.) (2017). Kindergarten-Skala (KES-RZ) : *Revidierte Fassung mit Zusatzmerkmalen*. Berlin : Éditions das Netz







2 Le rôle des représentants de parents

Introduction

2.1 Ensemble, pour le bien des enfants : la collaboration avec les représentants de parents¹

Ulrike Lindner

Les représentants de parents (le comité de parents) forment une instance importante dans la collaboration entre le personnel éducatif et les parents. Ils peuvent être des interlocuteurs, des relais et des soutiens précieux pour de nombreuses questions au sein de l'établissement. Mais une telle collaboration n'est pas facile à mettre en place. Le présent article décrit comment concevoir une collaboration vivante, productive et ouverte.

Devenir membre du comité de parents ? Au SEA Fantastique, de nombreux pères et mères en rêvent. Lors des élections du comité, qui ont lieu quelques semaines après le début de l'année (de la crèche), l'ambiance est frénétique. Les jours précédents, les candidat(e)s se sont présenté(e)s sur des affiches faites maison. Ils ont mené des discussions, cherché du soutien et transmis des informations. Personne ne s'étonne du fait que presque tous les parents se présentent aux élections. Au SEA Fantastique, les soirées électorales sont légendaires.

Ce serait formidable, pensent sans doute certaines éducatrices. Prendre plaisir à élire le comité de parents ? On aimerait bien que ce soit le cas chez nous, tout comme nous serions heureux de bénéficier d'une collaboration vivante, productive et ouverte avec les parents et leurs représentant(e)s élu(e)s. Bonne nouvelle : c'est possible ! Une collaboration productive et vivante avec les parents et le comité de parents n'est pas seulement possible, elle est aussi réalisable sans trop d'effort.

Un interlocuteur important

C'est surtout dans l'intérêt du service d'éducation et d'accueil : en tant que représentant de tous les parents, le comité de parents est un interlocuteur, un relais et un soutien précieux pour de nombreuses questions de l'établissement. Qu'il s'agisse d'annoncer des changements aux parents, de trouver du soutien, de jouer le rôle de médiateur en cas de conflit ou simplement d'apporter un regard extérieur lorsque le projet pédagogique ou le site internet de la structure doivent être révisés, le comité de parents est toujours un interlocuteur essentiel. C'est également vrai dans le sens inverse : le comité de parents recueille les souhaits et les suggestions des parents et les transmet aux éducateurs/trices. Il peut arbitrer, informer, inciter à l'action ou aider les autres à se forger une opinion.

La collaboration – bonne ou mauvaise – avec les représentants de parents est également un bon indicateur de la qualité générale du partenariat en éducation. Rien que pour cela, il est important et intéressant de vérifier régulièrement les relations entre la structure et le comité de parents et – si nécessaire – de les améliorer.

Une collaboration de qualité ? C'est possible !

Même si de nombreux éducateurs et éducatrices n'en ont pas nécessairement conscience, les outils et les possibilités d'amélioration du vivre-ensemble sont entre leurs mains ! Naturellement, une bonne coopération est toujours composée de deux parties – les éducatrices et les éducateurs qui ont envie de communication et de collaboration et appuient activement cette demande et les parents qui s'y intéressent et souhaitent y investir du temps et de l'énergie. Enfin, l'autorité responsable joue également un rôle important, car il est de sa responsabilité de demander, de soutenir ou au contraire d'ignorer la participation des parents.

Si l'une de ces trois parties prenantes ne joue pas le jeu, c'est toute la relation qui en pâtit rapidement. Il est donc effectivement possible qu'aucun parent n'ait envie de s'investir dans le comité de parents, que l'autorité responsable n'ait, au fond, aucun intérêt à renforcer la coopération avec les tuteurs légaux ou encore que l'équipe soit réticente à une collaboration trop étroite. Dans ces situations, il est encore plus important de se mettre au travail avec énergie et sans préjugés, car de bonnes relations bénéficieront à tous les participants.

¹ Ce texte est une nouvelle version adaptée de l'article d'Ulrike Lindner intitulé « Gemeinsam gut. Zusammenarbeit mit der Elternvertretung », paru dans le magazine *Klein und Groß* 07-08/2017, pp. 12-15.

Que cela nous apporte-t-il ? Clarifier les attentes

Pour que le comité de parents devienne partie intégrante du quotidien de l'institution, il faut commencer par mettre au clair le sens et l'objectif de cette relation. D'une part, le législateur contraint déjà les crèches à collaborer avec les tuteurs légaux. Le cadre de référence national sur l'éducation non formelle (MENJE/SNJ 2018) stipule à ce sujet : *« Les pédagogues coopèrent avec toutes les personnes et institutions impliquées dans le domaine de l'éducation. »* (p. 19) Plus loin : *« Les parents des jeunes enfants sont les principaux partenaires des pédagogues au niveau du développement optimal de l'enfant. [...] La collaboration se caractérise par l'estime et le respect, identifie les parents en tant qu'experts de leurs enfants et crée des possibilités de participation. »* (p. 37)



Le cadre de référence laisse toutefois l'organisation de cette participation à la libre appréciation des différentes structures, qui apportent des précisions à ce sujet dans leurs concepts pédagogiques. Une lecture attentive du cadre de référence et des dispositions légales en vigueur peut donc permettre de commencer à réfléchir à la question « Comment améliorons-nous la collaboration avec le comité de parents ? ». Si l'équipe s'interroge déjà sur le rôle que devrait jouer le comité de parents, il est plus facile pour chacun de formuler ses réflexions et propositions.

Contrôler sa propre attitude

Interrogez-vous également en équipe sur votre attitude vis-à-vis de la participation parentale. Bien souvent, ce ne sont pas les parents de mauvaise volonté qui empêchent l'amélioration de la coopération, mais bien les éducatrices et éducateurs eux-mêmes. Seule une réflexion ouverte sur le sujet permettra d'identifier les potentiels et de surmonter les inquiétudes.



En réunion d'équipe, posez donc la question suivante :
« Selon moi, quelles opportunités peut apporter une bonne collaboration avec le comité de parents ? Quelles sont mes réserves, par exemple quant au fait que les parents exigeraient un droit de regard et une participation trop importants ? »

Une brève analyse montre déjà clairement que le potentiel des comités de parents va bien au-delà de l'aide qu'ils apportent lors des fêtes. On peut apporter les réponses suivantes :

- Nous considérons les parents comme des partenaires éducatifs qui nous fournissent des suggestions et des impulsions pour le travail pédagogique et organisationnel.
- Les membres du comité de parents expriment les demandes de l'institution vis-à-vis de tiers, ils font office de relais auprès du public et des parents.
- Les comités de parents sont des interlocuteurs et des personnes de confiance pour tous les parents et peuvent jouer, notamment en cas de conflit, un important rôle de médiation.
- En accord avec l'équipe, les comités de parents organisent, aux postes les plus divers, un soutien important dans le quotidien de la structure.
- Les comités de parents connaissent la situation des parents et sont donc pour notre équipe des interlocuteurs et une source d'inspiration essentiels.
- Grâce à leur expertise, les comités de parents déchargent l'équipe et peuvent apporter une aide fondamentale dans les processus de changement.

Plus l'impact positif d'une bonne collaboration sera visible, moins vous vous inquiétez d'une trop grande ingérence. Il est toutefois judicieux de poser clairement les limites de la collaboration.

Les attentes des parents

Au même titre que l'équipe réfléchit à ses propres attentes, il faut interroger celles des parents qui sont élus pour la première fois. Cette démarche doit être réalisée régulièrement, idéalement lors de la première réunion après les élections. Rendez-vous compte : les nouveaux élus n'ont aucune expérience de leur fonction, mais certainement de nombreuses attentes. Les questions ci-dessous peuvent aider à les préciser :

- Qu'attendez-vous de votre fonction de représentant(e) de parents ?
- Quelles informations souhaitez-vous obtenir de notre part ?
- Quelles sont vos idées en matière de participation au sein du service d'éducation et d'accueil ?

Plus les idées de chacun sont claires, mieux c'est. Il est donc intéressant de transmettre aux parents, au début de leur mandat, un récapitulatif écrit des missions, des droits et des possibilités du comité de parents. Ainsi, vous les aidez à se repérer dans leur nouvelle responsabilité et vous évitez les déceptions ultérieures. L'élaboration de ce genre de guide représente également, pour vous et l'équipe, un point de repère important. Pensez à mettre à disposition ces règles en plusieurs langues, adaptées à votre public, ou décidez, en accord avec les parents, dans quelle langue commune les textes doivent être rédigés.

Règles de collaboration

Dès le début de l'année (de la crèche), des règles déterminées ensemble et fixées par écrit peuvent définir la collaboration.

Contenu possible d'un « règlement » de ce type :

1. *Nous parlons les uns avec les autres, non les uns des autres.*
2. *Nous ne faisons pas mystère de notre opinion.*
3. *Nous nous écoutons mutuellement et laissons les autres parler.*
4. *Nous nous traitons avec respect et estime.*
5. *Nous considérons les différences de points de vue et de compétences comme un enrichissement de notre collaboration.*
6. *Ce qui est discuté entre nous reste entre nous. Les représentant(e)s de parents et l'équipe sont soumis à un devoir de confidentialité quant au contenu des réunions.*

Pour démarrer avec enthousiasme : quelques idées

Il est également important : de construire, dès le départ, une relation positive et respectueuse. L'importance que l'on accorde au comité de parents transparaît par exemple dans la forme de l'élection et de la fête qui s'ensuit. Ces idées vous permettront de donner un nouvel élan aux élections du comité de parents :

- Avant les élections, les parents se portent candidat(e)s. Adressez-vous spécifiquement aux parents et informez-les à l'aide d'une affiche ou de tout autre moyen sur les élections à venir et sur la possibilité de participer en se portant candidat(e).
- Mettez à disposition un modèle d'« affiche électorale » qui pourra être complété ou modifié par les candidat(e)s. Les affiches électorales devraient être affichées, dans un endroit bien visible, environ deux semaines avant les élections.
- Encouragez aussi plus particulièrement les « nouveaux » parents à se présenter aux élections.
- Donnez aux élections un caractère festif, p. ex. en la baptisant « fête des élections », en organisant un buffet (participatif), en créant une ambiance appropriée (p. ex. décoration, cocktails sans alcool, musique après les élections).
- Demandez au comité de parents en place de prêter main-forte pour motiver de nouveaux candidats.

Autres idées pour une bonne collaboration

- Des réunions sont organisées régulièrement, p. ex. toutes les quatre à huit semaines, mais au moins une fois tous les trois mois.
- Envoyez les invitations suffisamment tôt pour que les délégués de parents qui travaillent puissent s'organiser. Si, dans votre structure, le comité de parents s'occupe des invitations, offrez votre aide, p. ex. pour copier l'invitation et l'ordre du jour.
- L'ordre du jour est connu au préalable et peut être complété par les représentant(e)s des parents.
- L'animation et le compte-rendu des réunions sont pris en charge à tour de rôle, par les parents puis par la structure.
- Formulez les objectifs communs pour l'année à venir et vérifiez-les ensemble pour terminer.
- Si possible, les parents participent également aux réunions d'équipe, sur invitation de la structure.
- Suggérez des formations et des groupes de travail communs.
- Traitez toujours les parents d'égal à égal. Prenez au sérieux leurs propositions, suggestions et idées, même si elles ne s'inscrivent pas, à première vue, dans votre grille de réflexion.
- Organisez aussi occasionnellement les réunions du comité de parents dans un autre endroit : au jardin, au restaurant. Veillez à ce que l'atmosphère soit agréable et détendue.
- Demandez régulièrement aux parents du comité de fournir des idées et des propositions et rassemblez-les dans un répertoire d'idées.
- Réfléchissez à la manière de publier les résultats du travail, p. ex. sur un tableau d'affichage dédié, sur le site internet, etc.
- Montrez régulièrement aux représentant(e)s des parents que vous respectez leur travail – par quelques mots gentils, des vœux d'anniversaire, une invitation à certaines manifestations ou tout simplement en leur demandant leur avis.
- Dès que vous les remarquez, abordez les différends et les problèmes ouvertement et sans faire de reproche.
- Ne rejetez pas toute critique d'office, mais intégrez les parents contestataires à la résolution du problème.



Auteure : Ulrike Lindner, formatrice en communication, conseille notamment les crèches sur les relations publiques et le travail avec les parents.

Contact : www.lindner-text.de

Exemples pratiques

2.2 Le comité de parents de la Croix-Rouge, exemple de la *crèche Butzeland*

Dans le cadre de la loi sur l'éducation plurilingue précoce du 29 août 2017, toutes les crèches devront se doter de représentants de parents dans les prochaines années. Les directions des six crèches de la Croix-Rouge luxembourgeoise, en collaboration avec un accompagnement professionnel, ont élaboré en mars 2018 des directives pour la représentation des parents (cf. annexe 1). En novembre 2018, les parents ont été informés et invités à se présenter aux élections du comité de parents de la crèche. L'acquisition d'expériences pratiques était au centre de la réalisation du concept, avant même que le comité de parents ne devienne obligatoire.

Dans l'exemple pratique ci-dessous, nous présentons le comité de parents du service d'éducation et d'accueil de la crèche Butzeland à Reuland. Deux mères se sont proposées pour cette tâche, il n'y a donc pas eu d'élection. La conseillère en plurilinguisme de la *crèche Butzeland* ainsi que les deux représentantes des parents reviennent sur leurs expériences.

Extraits de l'entretien avec la conseillère en plurilinguisme de la *crèche Butzeland* :

- I :** Comment est-ce arrivé que les parents vous ont fait part de leur intérêt pour cette tâche ?
- C :** Nous avons organisé une réunion de parents. Au préalable, les parents ont reçu un courrier expliquant le principe du comité de parents, son rôle et ses obligations. Deux mères se sont présentées. Elles ont toutes les deux établi une brève fiche de présentation que nous avons affichées dans la crèche (cf. annexe 2). Elles se sont ensuite présentées personnellement lors de la réunion de parents. Il n'y a pas eu de vote, car il y avait seulement deux candidates. Après la réunion de parents, elles se sont concertées et ont créé un document destiné à tous les parents où elles se sont présentées à la lumière de leur rôle et de leur mission de représentantes des parents.
- I :** Pour les éducateurs/trices et la direction, en quoi consiste la mission des représentants de parents ?
- C :** Ils doivent d'abord être les interlocuteurs des parents. Lorsque ces derniers ont des soucis et qu'ils n'osent pas nous en parler, le comité de parents peut prendre le relais.
- I :** Comment restez-vous en contact avec le comité de parents ?
- C :** Nous avons prévu de nous réunir trois fois par an. Nous avons déjà eu une première réunion avec les représentants de parents, quelques éducateurs/trices et la direction. Les deux élues ont présenté des idées d'activités avec les parents, que nous avons ensuite développées ensemble, p. ex. un brunch à Pâques. Elles ont également préparé les courriers aux parents, la fête de fin d'année avant l'été, une sortie à la foire agricole, une excursion dans une ferme. Les activités déjà existantes, comme la piscine ou l'Airtramp, ont bénéficié d'un nouvel élan. Les horaires des différentes activités ont été proposés par les représentantes de parents. Elles ont également pris le temps d'y participer elles-mêmes.
- I :** Que reprenez-vous de cette collaboration avec les représentants de parents ?
- C :** Nous avons fait des expériences très positives, car les représentantes sont très motivées. Nous avons aussi remarqué que les préoccupations des parents nous sont transmises plus tôt. On nous a par exemple demandé pourquoi nous ne faisons plus de cadeau pour la fête des Pères ou la fête des Mères.
- I :** Selon vous, qu'est-ce qui a changé grâce au comité de parents ?
- C :** La collaboration et la communication avec les parents. Nous apprécions particulièrement, en tant qu'éducateurs/trices, de connaître plus tôt les processus de réflexion des parents. De plus, les parents ont apporté des idées et suggestions nouvelles pour le quotidien de la crèche.

Entretien avec les représentants de parents de la crèche *Butzeland* :

I : Pourquoi vous êtes-vous portées candidates au comité de parents ?

M1 : Mes trois enfants fréquentent la crèche, c'est la raison pour laquelle j'ai pensé à me présenter. Comme je travaille à temps plein, cela me permet aussi de comprendre plus de choses. Avec M2, nous avons pensé que nous pouvions jouer ce rôle.

M2 : Je me suis toujours bien entendue avec l'équipe de la crèche. Mais ça m'intéresse aussi d'organiser des activités. L'équipe de la crèche m'avait aussi demandé si ça ne m'intéresserait pas (rires). Et puis aucun autre parent ne s'est présenté.

I : En tant que représentantes de parents, quelles sont vos attentes vis-à-vis de la crèche ?

M1 : Nous avons remarqué que les parents n'osent pas toujours s'adresser directement aux éducateurs/trices.

M2 : Pour nous, il était important d'élargir les possibilités d'activités, mais aussi de favoriser la relation entre les éducateurs/trices, les parents et les enfants et d'y travailler.

I : Que retenez-vous de cette collaboration ?

M1 : Les parents ne nous ont jamais interpellées à propos d'un sujet en particulier concernant la crèche.

M2 : À ce jour, nous n'avons encore jamais reçu d'e-mail de la part des parents. Ils nous parlent plutôt en privé, lorsque nous participons ensemble à des fêtes ou lorsque nous accompagnons nos enfants jouer dans d'autres familles.

I : Quelles sont vos relations avec les autres parents de la crèche ?

M1 + M2 : Nous avons de bons contacts. Nos aînés vont parfois jouer chez d'autres enfants. Il est alors très facile de nouer des contacts avec les autres parents.

M2 : Je rencontre parfois d'autres parents à la crèche. Nous échangeons quelques mots.

I : Quels projets avez-vous lancés dans la crèche ?

M1 : Nous avons proposé d'organiser un brunch de Pâques et d'y colorer des œufs, ainsi qu'une fête de fin d'année, avant l'été.

M2 : Je trouvais aussi important de donner un nouvel élan aux activités existantes et de remotiver les parents à participer, par exemple à une sortie piscine ou Airtramp. Nous avons réfléchi et planifié les idées avec la crèche.

I : Selon vous, qu'apportent les représentants aux parents et à la crèche ?

M1 : Les parents sont toujours très heureux lorsqu'il y a plus d'activités. On leur a donné un nouveau souffle. Les parents de la crèche participent avec plaisir aux activités et aux fêtes et apportent volontiers leur aide. Le brunch de Pâques était une fête très sympa.

M2 : Avec les éducateurs/trices, nous pouvons découvrir les enfants en dehors de la crèche. Les parents ont davantage le temps d'échanger qu'à la crèche, au quotidien (rires). Ce sont plutôt les mères qui participent aux activités.

M1 : L'expérience nous a appris que nous pouvions nous exprimer en toute franchise avec l'équipe. La crèche nous est devenue plus familière. J'aimerais aussi beaucoup qu'on intègre davantage les grands-parents pour que les éducateurs/trices les connaissent mieux. En effet, les grands-parents récupèrent souvent les enfants.

Claudine Scholtes

Conseillère auprès de la Croix-Rouge Luxembourgeoise

Annexe 1 : exemple de règles pour la création d'un comité de parents ou d'une représentation des parents en crèche

1. Le cadre légal de la représentation des parents ou du comité de parents de la crèche [...]

2. Objectif de la représentation des parents

Les représentants de parents sont partenaires de l'équipe professionnelle de la crèche et ont pour objectif de créer un environnement propice à la meilleure éducation possible des enfants. Ils représentent les parents des enfants accueillis et constituent un organe de participation.

3. Les droits, les devoirs et les rôles des représentants de parents

- a. Les représentants de parents sont élus par les parents.
- b. Ils sont les interlocuteurs de tous les parents de la structure d'accueil, mais aussi de la direction de la crèche, de l'équipe éducative et de l'autorité responsable de l'institution.
- c. Les représentants de parents disposent du droit d'être informés, d'être entendus, de conseiller, mais n'ont aucun pouvoir de décision.
- d. Les représentants de parents rencontrent la direction de la crèche ainsi que les représentant(e)s de l'équipe éducative au moins 4 fois par an, plus souvent si nécessaire.
- e. Les représentants de parents sont le porte-parole des parents. Ils doivent donc être attentifs aux problèmes des parents et déterminer leurs différents intérêts. Le sentiment de solidarité entre les parents doit être favorisé. Les liens, l'échange et l'aide entre les parents doivent être recherchés.
- f. La direction, l'équipe éducative et les représentants de parents doivent échanger dans le cadre d'un partenariat où les représentants de parents peuvent proposer des idées d'activités pédagogiques/de participation des parents, p. ex. café des parents, soirées thématiques, fêtes. Si ces activités doivent avoir lieu au sein de la structure, l'accord de la direction doit être demandé au préalable. Les échanges couvrent également les questions pédagogiques et organisationnelles, mais pas le comportement des enfants pris individuellement.
- g. Les représentants de parents organisent des projets avec la direction et l'équipe éducative.
- h. Ils peuvent représenter les intérêts de la structure d'accueil avec la direction et l'équipe éducative auprès de l'autorité responsable, de l'école, de la commune et d'autres partenaires.
- i. La collaboration avec les parents est favorisée dans le domaine des activités liées à l'éducation plurilingue (valorisation des langues familiales des enfants).
- j. Les représentants de parents sont soumis à un devoir de confidentialité.
- k. Pour toute question, les parents peuvent contacter les représentants de parents par e-mail ou en personne. À cette fin, les représentants de parents doivent communiquer leurs adresses e-mail, mais la diffusion de leur numéro de téléphone portable est facultative.

4. Règlement électoral [...]

5. Réunions [...]

6. Adhésion au comité de parents, exclusion, démission et dissolution [...]

Annexe 2 : exemple de fiche de présentation pour l'élection au conseil des parents

Fiche de présentation de candidature au comité de parents de la crèche XXX :

Nom :

Prénom :

Domicile :

Profession/activité :

Loisirs :

Père/mère de _____ du groupe _____

Pourquoi je souhaite participer au comité de parents :

Photo :



2.3 Le comité de parents de la *Maison Relais de Stadtbredimus*

Le comité de parents de la *maison relais de Stadtbredimus* existe depuis octobre 2016. Composé de cinq parents, il est élu pour une année scolaire. Le comité de parents fait partie intégrante de notre collaboration avec les parents et permet à ces derniers de participer à la conception et à l'évolution de l'environnement de leurs enfants. La collaboration entre les parents et la *maison relais* est dans l'intérêt de toutes les parties prenantes : «ensemble pour le bien de l'enfant».

Objectifs et contenus :

- *Amélioration de la communication* entre la maison relais et les parents/échange d'informations.
- *Transparence* du travail pédagogique de la maison relais et du concept et information sur les éventuelles transitions, modifications, nouveautés, etc.
- *Amélioration de la collaboration* entre la maison relais et la famille afin d'avoir une vision plus complète de l'enfant. Il est possible de répondre aux besoins de manière plus ciblée. Le bien-être des enfants est l'objectif principal.
- *Porte-parole des parents* avec des voies de communication claires.
- *Participation* des parents aux projets ou manifestations/Les ressources des parents sont intégrées.
- *Confirmation/correction du travail/retours* : propositions d'amélioration grâce à un changement de perspective.
- *Gestion des réclamations* (interlocuteur direct) : découvrir les besoins et intérêts, avec la possibilité d'y répondre.

Le comité de parents rencontre régulièrement la direction et les représentant(e)s de l'équipe éducative (trois à cinq fois par an). Ces réunions permettent d'informer sur les modifications et les projets à venir et d'en discuter, d'organiser ensemble les fêtes, de parler des retours des parents et de chercher des solutions aux problèmes. Au cours des trois dernières années, nous avons par exemple organisé ensemble une course caritative et une journée sportive familiale, réorganisé la réalisation des devoirs à domicile en collaboration avec l'école et optimisé quelques petits processus organisationnels.

Avec le recul, on peut dire que le comité de parents fait désormais partie intégrante de notre collaboration avec les parents. Nous avons pu améliorer la transparence de notre travail pédagogique ainsi que la communication avec les parents. La collaboration est considérée comme constructive et enrichissante par les deux parties.

Nadine Maas

*Chargée de direction, maison relais de Stadtbredimus –
Croix-Rouge Luxembourgeoise*



Points à retenir et questions de réflexion

Points à retenir et questions de réflexion sur la 2^e partie : Le rôle des représentants de parents¹

Points à retenir :

En tant que personnel éducatif,

... je suis ouvert(e) à la participation, aux commentaires et aux propositions des parents.

... je m'adresse aux parents d'égal à égal et je prends les suggestions et les idées au sérieux même si elles ne s'inscrivent pas dans ma grille de réflexion.

... je veille à ce que ce ne soient pas toujours les mêmes parents qui prennent la parole et que différents parents participent à la réalisation des étapes prévues.

Questions de réflexion :

- ✓ Comment faire participer les parents aux décisions qui concernent l'institution ?
- ✓ Comment et à quelle fréquence demander aux parents d'évaluer le travail pédagogique ?
Comment obtenir un retour ?
- ✓ Selon nous, quelles opportunités peuvent apporter une bonne collaboration avec le comité de parents ?
- ✓ Quelles sont nos réserves ? En tant qu'équipe, de quoi avons-nous besoin pour faire face à ces réserves de manière constructive ?
- ✓ Quels sont les droits et devoirs du comité de parents dans notre structure ?
Quelles sont les attentes des parents quant au rôle des représentants de parents ?

¹ Sources :
Kobelt-Neuhaus, Daniela ; Haug-Schnabel, Gabriele & Bense, Joachim (2014). *Qualität der Zusammenarbeit mit Eltern. Ein Leitfaden für den frühpädagogischen Bereich*. Bensheim : Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie, en coopération avec Vodafone Stiftung Deutschland.
Lindner, Ulrike (2017). Gemeinsam gut. Zusammenarbeit mit der Elternvertretung. In : *Klein und Groß* 07-08/2017, pp. 12-15.
Tietze, Wolfgang & Roßbach, Hans-Günther (Éd.) (2017). *Kindergarten-Skala (KES-RZ) : Revidierte Fassung mit Zusatzmerkmalen*. Berlin : Éditions das Netz.



3 Collaboration dans un contexte interculturel et plurilingue

Introduction

3.1 Trouver les points communs avec les familles dans un quotidien plurilingue

Susanne Kühn & Amna Janne Akeela

Introduction

Dans une société plurilingue comme le Luxembourg, les gens développent des compétences particulières pour accueillir la diversité. Dans les structures d'éducation non formelle, les familles apportent une diversité supplémentaire – pas seulement linguistique. De nombreux éducateurs/trices ont déjà de longues années d'expérience de cette diversité culturelle et donc linguistique. D'autres sont pour la première fois en contact avec des familles de réfugiés.

Quelles que soient nos expériences : les deux côtés ont des attentes, des réticences et des peurs, des déceptions, des opinions et des préjugés. En tant que travailleurs pédagogiques, notre mission consiste à traiter les familles en ayant conscience des préjugés et à créer, pour les enfants et leurs parents, un environnement où ils se sentent bienvenus et acceptés. D'un point de vue linguistique, il faut valoriser les langues familiales et encourager les familles à continuer de les pratiquer (en sus des langues nationales).

Le «cadre de référence national sur l'éducation non formelle» comme le «programme pour une éducation plurilingue précoce» considèrent que la collaboration et le partenariat en éducation avec les familles sont une mission éducative importante. Le travail éducatif des familles doit être complété et soutenu par une «attitude valorisante, des échanges permanents et des offres ciblées visant à impliquer les parents de manière active dans le quotidien des services d'éducation et d'accueil.»¹ Notre texte a pour objectif de traiter ces différents aspects et de les faire vivre.

En effet, au quotidien, nous nous posons sans cesse la question suivante :

au vu des barrières linguistiques et des différences culturelles, comment pouvons-nous, en tant qu'éducateurs/trices, organiser la vie quotidienne plurilingue de manière à créer un partenariat en éducation avec toutes les familles ?

En tant qu'équipe, trouver une attitude qui valorise la diversité

Lorsqu'une équipe d'éducateurs/trices est en contact avec la diversité culturelle et linguistique, de nouvelles expériences et impressions voient le jour en permanence.

Il faut les reconnaître, les discuter et y réfléchir ensemble. Le plurilinguisme des éducateurs/trices comme celui des enfants et des familles offre des perspectives, des ressources et des compétences différentes à ce sujet.

Il est plus facile d'aborder cette question lorsque les éducateurs/trices sont prêts à parler de leur expérience avec leurs langues en équipe : comment ils ont appris le luxembourgeois, le français et l'allemand ou d'autres langues (de la famille, d'origine ou de cœur). L'échange peut s'élargir en abordant ce que la société attend(ait) d'eux et la manière dont ils vivent leur plurilinguisme dans leur vie privée. Il est ainsi possible d'évoquer ensemble la manière dont les langues de l'équipe peuvent être utilisées dans la collaboration avec les parents : qui peut traduire dans quelle langue et pour quelles discussions est-ce intéressant ?



¹ MENJE/SNJ (2018). *Cadre de référence national sur l'éducation non formelle des enfants et des jeunes*. Luxembourg : MENJE & SNJ, p. 111.

La diversité des familles nécessite de réfléchir en permanence à ses propres valeurs et idées en tenant compte des sentiments, des valeurs et des besoins du personnel éducatif et des familles. Il est utile de se poser des questions clés, par exemple tirées du «*guide de l'éducation inclusive*»² ou du recueil des interventions de la troisième conférence sur l'éducation non formelle, dont le thème était l'«*inclusion*»³. On peut ainsi créer le profil de la structure, qui peut se refléter dans la conception et permet aux nouvelles recrues et aux parents de découvrir la position de l'établissement.

Exprimer cette position au sein de la structure

Une position ne doit pas seulement être consignée par écrit, elle doit également être perceptible par tous. Là encore, elle peut s'exprimer grâce aux langues présentes au sein de la structure : nous pouvons les rendre visibles grâce à des panneaux de bienvenue dans les langues nationales et familiales, un arbre des langues dont les feuilles représentent les différentes langues ou les faire entendre grâce à des «*pincettes parlantes*» (appareils d'enregistrement et de lecture, simples à utiliser, en forme de grande pince à linge). Nous veillons également à ce que les familles présentes puissent se repérer dans l'équipement (poupées, livres, crayons, objets du quotidien, etc.), sans pour autant puiser dans le folklore !



Apprendre à surmonter les barrières linguistiques

Qui d'entre nous a déjà fait cette expérience : se trouver dans un environnement linguistique étranger et ne pas pouvoir se faire comprendre ? Ce sentiment d'impuissance, de stress et de faiblesse est difficile à supporter ! C'est ce que ressentent souvent les parents qui ne maîtrisent que très peu l'une des langues nationales lorsqu'ils sont en contact avec le personnel éducatif. Ils apprécient toutes les passerelles que nous pouvons leur proposer. Les autres adultes pouvant servir d'interprètes peuvent s'avérer très utiles, même si ce n'est qu'à l'autre bout d'une ligne téléphonique ou d'une connexion numérique !

Les entretiens avec les parents dont nous ne parlons pas la langue et pour lesquels personne ne peut servir d'interprète nécessitent une préparation particulière. Nous essayons de formuler nos questions de manière concrète et simple et surtout de les visualiser. Des outils d'aide, p. ex. des cartes symboles, des photos ou des textes standards traduits sont notamment disponibles ici :

- «*Bildbuch : Kita-Alltag*» pour aider à communiquer avec les parents
<https://sprach-kitas.fruehe-chancen.de/themen/zusammenarbeit-mit-familien/bildbuch-kita-alltag/>
- + de 1500 images gratuites pour les élèves, les parents et les enseignants ! Un dictionnaire visuel sur www.oli.lu
- Autres dictionnaires visuels (p. ex. <https://dafg.eu/links/bildwoerterbuch/>)
- En Allemagne, on utilise largement un système de symboles informatiques pour la communication améliorée et alternative (<https://www.metacom-symbole.de/>) ainsi que des outils spécifiques aux crèches comme Kita-Tip (Éditions Setzer)

² Disponible sur <https://www.eenet.org.uk/resources/docs/Index%20French%20Quebec.pdf>

³ Interventions en allemand et en français <https://www.enfancejeunesse.lu/wp-content/uploads/2018/06/Inklusion.pdf>

Des supports écrits traduits dans de nombreuses langues existent déjà pour beaucoup de questions pédagogiques. Dans le domaine du plurilinguisme, en particulier, on trouve des courriers aux parents et des affiches dans de nombreuses langues :

- „Informations sur l'éducation plurilingue au Luxembourg : https://www.enfancejeunesse.lu/fr/archives/infos_generales/info-generale-5
- Affiche sur le plurilinguisme en 20 langues, à l'attention des parents : <https://www.dulala.fr/affiches-bilinguisme-parents/>
- « Fiche d'information aux parents : le plurilinguisme dans la famille » À télécharger en 18 langues sur <https://www.lakossachsen.de/lakos-materialien/elterninfoblatt-mehrsprachigkeit/>
- « Mon enfant apprend deux langues, l'allemand et la langue parlée en famille » À télécharger dans plus de 20 langues : <https://www.ifp.bayern.de/veroeffentlichungen/elternbriefe/>

Familiarisation culturelle et linguistique

La familiarisation représente toujours un moment clé dans la collaboration avec les parents. Elle doit donc être particulièrement bien préparée et réalisée pour les familles qui ont une culture et une langue différentes. Pour l'entretien d'accueil, il est utile de disposer de formulaires en différentes langues ainsi que d'un interprète. On peut également créer et proposer une information sur la structure à base de symboles, un planning journalier et

hebdomadaire comprenant des images ou des photos et un déroulement visuel de la période de familiarisation. Les parents doivent avoir compris comment la période de familiarisation va se dérouler avant qu'elle ne démarre. Le personnel éducatif doit demander si l'enfant a été gardé par des tiers, se renseigner sur les habitudes familiales et en tenir compte.

Ainsi, les familles sont traitées dès le début avec respect et attention. Idéalement, à la fin de la période de familiarisation, les parents connaissent toutes les informations utiles sur la structure (il est possible d'établir une check-list à cette fin) et le personnel éducatif sait comment transmettre les informations importantes à la famille (Dans quelle langue? Par écrit ou par oral? À qui?).



Dès ce moment, il est important d'agir en tenant compte de la culture de la famille et de demander aux parents leurs conceptions et leurs habitudes. Comment la famille gère-t-elle les situations (de soin) habituelles avec un jeune enfant : sommeil, alimentation, propreté et jeux? Laissons-nous les parents nous montrer comment ils changent leurs enfants? Demandons-nous les principaux mots et tournures dans la langue familiale?

Vous trouverez d'autres explications (en allemand) sur une familiarisation qui tient compte de la culture familiale ici : <https://www.nifbe.de/component/themensammlung?view=item&id=643:eingewohnung-in-kita-und-krippe-kultursensitiv-gestalten&catid=42:bindung-und-beziehung>

Voir également la publication bilingue (en allemand et en français) du Service National de la Jeunesse sur l'adaptation dans les services d'éducation et d'accueil : <https://www.enfancejeunesse.lu/fr/archives/documents/die-eingewohnung-von-kindern-in-kindertageseinrichtungen/handreichung-eingewohnung>

Lorsque le personnel éducatif ou les équipes veulent se pencher plus en détail sur la question de l'arrivée dans la structure, l'aide de Kornelia Schneider et Jutta Gruber peut être utile. Elles proposent d'imaginer la scène suivante : « Vous êtes en vacances à l'étranger. Vous ne connaissez personne, vous ne parlez pas la langue et vous ne déchiffrez même pas l'alphabet, vous ne pouvez donc pas utiliser un dictionnaire.

- Comment vous sentiriez-vous ?
- Que pourriez-vous faire ?
- Avez-vous déjà vécu une situation où vous vous sentiez étranger ?
- Qu'est-ce qui vous a aidé à vous repérer ?
- Avez-vous déjà été touché(e) par la réponse d'une personne étrangère dans un nouvel environnement ?
- Quels sentiments cela a-t-il déclenché chez vous ? »⁴

À partir de ces réflexions, nous pouvons envisager de manière individuelle, pour chaque famille, les différentes étapes de l'adaptation – de l'inscription au départ en passant par le premier jour – et réfléchir à la façon d'instaurer la confiance, de permettre l'efficacité personnelle, d'intégrer les objets transitionnels et d'utiliser le pouvoir des autres enfants pour faciliter l'arrivée des nouveaux enfants et de leurs familles.

Agir en ayant conscience des préjugés en pratique inclusive

Pendant l'adaptation, les enfants, les familles et le personnel éducatif font connaissance. L'échange leur permet d'en savoir plus les uns sur les autres. Après l'adaptation, toutes ces personnes veulent organiser le quotidien, avec ses bons moments et ses difficultés, à leur manière. Il faut concilier le respect de ses propres besoins avec ceux des autres pour que tous se sentent acceptés. Comment y parvenir ? Comment le personnel éducatif peut-il et veut-il y contribuer et y inciter ?

L'attitude de l'équipe est importante pour construire des relations durables. Elle peut être stimulée et approfondie en s'appuyant sur le concept pratique « *Vorurteilsbewusste Bildung und Erziehung* » du service spécialisé *Kinderwelten* (en allemand).

Fachstelle Kinderwelten für Vorurteilsbewusste Bildung und Erziehung, Institut für den Situationsansatz / Internationale Akademie Berlin GmbH, <https://situationsansatz.de/fachstelle-kinderwelten.html>

Pour les francophones, l'association DULALA propose de nombreux supports, ressources et formations sur le respect et le soutien du plurilinguisme et de la diversité de tous les enfants et de leurs familles.

DULALA – D'une langue à l'autre : brochure destinée aux professionnels de la petite enfance, <https://www.dulala.fr/livret-petite-enfance/>

La pédagogie inclusive et consciente des préjugés considère **la différence comme une évidence**. Les langues qu'un enfant découvre et acquiert au quotidien influent sur sa compréhension du monde et le développement de sa personnalité. Ce principe s'applique d'abord aux langues familiales, puis, tout au long de sa vie, à toutes les langues qu'il découvre et apprend.

Lorsque nous adoptons cette perspective pour observer la diversité, de multiples possibilités et de grands défis s'ouvrent au personnel éducatif. Respecter la différence implique de réfléchir à sa propre vision du monde et à sa mise en œuvre dans l'action personnelle et pédagogique. Pour commencer, on peut relever les points communs en discutant avec les enfants, les collègues et les familles. Les différences en découlent naturellement. Il faut ensuite en parler objectivement.⁵

⁴ Schneider, Kornelia & Gruber, Jutta (2019). Von klein auf – Mit Lerngeschichten wachsen. In: *Betrifft Kinder* 05-06/2019, p. 23.

⁵ Enßlin, Ute (2007). Alle Kinder sind gleich, jedes Kind ist besonders. Die Kommunikation mit Kindern vorurteilsbewusst gestalten. In: *Theorie und Praxis der Sozialpädagogik*, 2/2007, p. 28-31.

Le personnel du service d'éducation et d'accueil constitue un nouveau groupe de référence pour l'enfant et ses parents. Afin de **renforcer l'identité des enfants**, il est donc important qu'ils fassent – ainsi que leurs parents – l'expérience de l'appartenance et qu'ils soient invités personnellement à participer directement à l'organisation de la vie de la structure. Ils doivent entendre clairement que leurs propos sont les bienvenus. Le personnel doit s'adapter



aux obstacles du langage. Selon les expériences déjà vécues par les familles, si un(e) éducateur/trice demande avec intérêt « Quelle langue parlez-vous à la maison ? », cela peut être compris comme une forme de contrôle sur la place qu'accordent les parents aux langues nationales. L'objectif est d'obtenir des connaissances objectivement exactes sur les particularités et le vécu des familles.

Si nous demandons aux enfants et aux familles avec quels mots ils décrivent spontanément certains traits ou comportements, nous pouvons les intégrer à notre vocabulaire actif. Cette approche confirme aux enfants et à leurs familles que le personnel éducatif les prend au sérieux et les respecte. Ce dialogue permet de construire un partenariat en éducation qui reste solide même dans les situations difficiles.

Pour rendre la diversité perceptible et respecter les différences, il faut que le personnel éducatif s'intéresse sincèrement aux familles. On le remarque p. ex. lors des repas : les structures d'éducation non formelle souhaitent rendre les enfants autonomes en leur apprenant à se servir des couverts le plus tôt possible. Certaines familles considèrent cette attitude comme une insuffisance de soins, car nourrir les enfants – même plus âgés – est pour eux une marque d'attention. Connaître ces différences aide le personnel éducatif à comprendre les réactions des enfants et des parents.

Dans cet exemple, le point commun est que la famille comme les éducateurs/trices considèrent comme important de satisfaire le besoin existentiel de nourriture de l'enfant et de garantir son bien-être. Si c'est ce que l'on met en avant, il est plus facile de parler de la réalisation.

Cet échange entre les familles et le personnel permet de **réfléchir de façon critique à ce qui est juste**. La diversité revêt différentes dimensions : les revenus, le sexe, l'origine ethnique, le statut de résident, l'identité sexuelle, la couleur de la peau et bien d'autres caractéristiques déterminent les possibilités d'épanouissement et les réticences de chaque personne. Chaque famille et chaque éducateur/trice fait partie de groupes de référence ou y sont affectés. Cela ne signifie pas que chaque individu représente ce groupe. Par exemple, les personnes d'origine « xy » n'ont pas toutes le même point de vue sur le fait de manger avec des couverts. Chaque individu est différent et unique en raison de sa culture familiale et de sa personnalité.

Sur la base de ces réflexions, l'équipe développe des stratégies pour **lutter activement contre les préjugés et les discriminations** qui apparaissent dans le quotidien de la structure d'accueil. Par exemple, si trois enfants qui parlent la même langue ne laissent pas un autre enfant jouer avec eux parce qu'il parle une autre langue, les éducateurs/trices doivent aborder cette discrimination. Si une mère refuse catégoriquement que son fils porte le t-shirt rose de ses rêves en disant : « Tu n'es pas une fille. Le rose c'est seulement pour les filles », il faut intervenir : soit en en parlant directement ou dans le cadre des activités et projets proposés aux enfants et aux parents.

Au cours du processus mené par l'équipe pour adopter une attitude inclusive et consciente des préjugés, on vérifie l'objectivité des informations sur les caractéristiques des enfants et des familles. On peut ainsi déceler très tôt les discriminations et les traiter à l'aide d'interventions ciblées.

Vous trouverez dans le « Guide des professionnels : Petite enfance – Plus d'égalité par une prévention des discriminations » de nombreuses suggestions pour gérer les situations discriminatoires.

Brochure sur la prévention des discriminations par la crèche Le Furet et l'ORIV :
http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/guide_furet_oriv_petite_enfance_discriminations.pdf

Regard sur les besoins des parents

Dans un premier temps, nous adaptons le dialogue avec les parents, basé sur le partenariat, le respect et l'égalité, aux besoins qu'ont très vraisemblablement nos interlocuteurs.

Viva Fialka a réuni 6 besoins fondamentaux des parents qui peuvent servir de point de départ pour établir les principes de la collaboration :

1. Les parents veulent comprendre ce qu'on attend d'eux.
2. Les parents veulent être pris au sérieux.
3. Les parents veulent savoir s'ils sont de bons parents.
4. Les parents souhaitent avoir de l'aide lorsqu'ils en ont besoin.
5. Les parents souhaitent être traités avec impartialité et avoir chaque jour de nouvelles opportunités.
6. Les parents veulent participer aux décisions qui modifient l'environnement de l'enfant.⁶

Si nous prenons au sérieux ces besoins, et donc les parents, nous ouvrons la voie à une communication par le dialogue où nous créons du contact, demandons des informations, acceptons d'autres points de vue, prenons notre temps et cherchons un véritable échange. Mais le principal est d'interroger de manière critique la vie quotidienne de notre structure. À quelle fréquence voyons-nous les parents de chaque enfant ? Y a-t-il des créneaux pendant lesquels les parents et nous sommes disponibles pour engager des discussions informelles ? Proposons-nous à toutes les familles des entretiens de développement à des moments adaptés et dans un cadre où ils peuvent se sentir à l'aise ? Les parents peuvent-ils nous transmettre leurs demandes, y sommes-nous attentifs et ont-ils recours à cette offre ? Avec quels parents avons-nous peu de contact et quelles peuvent en être les raisons ? Est-ce uniquement la barrière de la langue ou peut-il y avoir d'autres causes ?

S'il y a dysfonctionnement de la communication (interculturelle) avec les parents, il est temps de faire une pause, de tolérer l'irritation, d'interroger les prétendues évidences, d'intégrer les différents points de vue et d'identifier les attentes diverses des parties prenantes. On peut ainsi aboutir à une clarification.

L'analyse des besoins des parents aboutira peut-être à la conclusion que tous les parents sont avant tout préoccupés par le bien-être de leur enfant au sein de la structure éducative. Comprendre cela permet d'accéder aux parents. Nous pouvons leur montrer des photos, des vidéos, ce qu'ont fabriqué les enfants et les laisser participer à la vie de leur enfant dans la structure !

Rendre possible l'action collective

Vivre la diversité, ce n'est pas seulement planifier des entretiens formels entre le personnel éducatif et les parents, ce sont plutôt des rencontres informelles. Nous devons donc nous demander quels événements peuvent intéresser tous les parents, indépendamment de leurs connaissances des langues nationales ou de leur situation socioéconomique.

Les rencontres les plus belles et les plus joyeuses ont lieu lors des fêtes. Toutes les familles aiment venir à ces manifestations informelles, apportent volontiers des plats et apprécient l'atmosphère détendue. En général, les expositions portant sur ce que les enfants ont vécu ou élaboré sont également bien accueillies et offrent la possibilité d'échanger.

De nombreuses structures ont constaté que les parents aiment aussi cuisiner ou bricoler avec ou pour leurs enfants.

⁶ Fialka, Viva (2010). Wie Sie die Zusammenarbeit mit Eltern professionell gestalten. Bildungs- und Erziehungspartnerschaft. In: *Kindergarten heute – management kompakt*. Éditions Herder, p. 20.

Traditionnellement, on pense ici à la fabrication des lampions. Une autre action à laquelle participent volontiers les parents : la couture et la fabrication de sacs à histoires⁷, qui peuvent aussi être ramenés à la maison, le cas échéant. Ils découvrent ainsi à la fois les fêtes et la pratique de l'éducation linguistique au sein de la structure.



Dans ce contexte, les langues familiales peuvent aussi constituer une clé vers plus de participation. Dans une structure, une éducatrice a récemment décrit quelques objets à l'aide de mots russes. Les enfants ont admiré avec intérêt, ont posé des questions puis se les sont appropriés. Ils ont demandé aux autres comment dire «table» dans leur langue et rassemblé d'autres étiquettes. Cette activité a donné naissance à un petit projet auquel de nombreux parents ont activement participé.

Certains parents aiment aussi lire à voix haute dans leur langue. Il existe désormais de nombreux livres multilingues qui permettent d'organiser de belles séances de lecture en plusieurs langues.

Pour en savoir plus sur la lecture en plusieurs langues : <http://www.mehrsprachigvorlesen.verband-binationaler.de/>

De nombreux services d'éducation et d'accueil ont constaté qu'il était plus simple d'inviter les parents avec leurs enfants. Les événements destinés uniquement aux parents peuvent aussi réussir s'ils sont conçus de manière à être accessibles à tous. Les rencontres lors des petits déjeuners ou des cafés des parents sont particulièrement recommandées. Manger ensemble tout en échangeant sur un thème, voilà une proposition attrayante pour les parents, qui peut aussi renforcer l'échange entre les parents eux-mêmes. Si le personnel éducatif est attentif, il prendra conscience des sujets d'actualité des parents et leur fera découvrir la pédagogie et la culture de la structure.

Pour réussir l'intégration des parents, il faut veiller aux points suivants :

- L'activité proposée est amusante !
- Les parents se sentent invités personnellement et pris au sérieux.
- Les parents deviennent actifs. Objectif principal : agir ensemble.
- Les parents découvrent leurs enfants et peuvent se rendre compte comment l'éducation « fonctionne » au sein de l'institution.
- Les besoins et les souhaits des parents sont pris en compte, en proposant p. ex. un horaire adapté et en autorisant les frères et sœurs à venir.
- Les parents font la connaissance des autres parents et découvrent plus en détail le service d'éducation et d'accueil.
- «Partenariat d'égal à égal».

Il n'existe malheureusement pas de recette standard pour réussir les événements destinés aux parents. Chaque structure doit expérimenter elle-même et trouver quelles activités intéressent les parents et peuvent être organisées sans gaspiller les ressources. On trouve beaucoup d'idées dans ce sens. Le jeu en vaut la chandelle !

⁷ Méthode permettant la narration en images, à l'aide d'accessoires simples regroupés dans un sac, voir également : Bostelmann, Antje (Éd.) (2009). *Geschichtensäckchen*. Verlag an der Ruhr.
Ou : Oestreicher, Susanne et al. (2015). *Mit Geschichtensäckchen durch das Jahr*. Bananenblau.



Conclusion

La diversité dans la structure d'éducation non formelle est un défi qui peut être surmonté si les équipes développent une attitude commune inclusive et la mettent en œuvre au quotidien dans la structure. Lorsque le personnel éducatif est attentif dès le départ aux familles et leur parle personnellement – de préférence chaque jour – les familles sentent qu'elles sont respectées et prennent confiance.

Il n'est pas toujours possible d'éviter les malentendus et les situations difficiles. Il est utile de les aborder en commun : la supervision, la formation et le conseil peuvent alors être d'un grand secours. Les équipes élargissent ainsi leurs connaissances et leurs possibilités d'action.

Les structures inclusives et conscientes des préjugés développent des propositions, des projets et des activités qui s'adressent à et incluent tous les enfants et leurs familles. Elles renforcent l'identité de tous les enfants et ont pour objectif de leur permettre de grandir sans discrimination, dans l'acceptation et le respect de toutes les familles et de leur environnement.



Bibliographie

Borke, Jörn ; Bruns, Hanna u.a. (2013). *Kultursensitive Krippenpädagogik. Anregungen für den Umgang mit kultureller Vielfalt*. Berlin : Éditions das Netz.

GEW (Éd.) (5. Auflage, 2017). *Index für Inklusion in Kindertageseinrichtungen : Gemeinsam leben, spielen und lernen*. Francfort : GEW.

Heimlich, Ulrich & Ueffing, Claudia M. (2018). *Leitfaden für inklusive Kindertageseinrichtungen. Bestandsaufnahme und Entwicklung*. Weiterbildungsinitiative Frühpädagogische Fachkräfte, WiFF Expertisen, Band 51. Munich : DJI.

Hofbauer, Christiane (2018). *Sprachen und Kulturen sichtbar machen*. Fribourg : Herder.

Institut für den Situationsansatz / Fachstelle Kinderwelten (Éd.) (2016). *Inklusion in der Kitapraxis : Die Zusammenarbeit mit Eltern vorurteilsbewusst gestalten*. Berlin : Was mit Kindern.

Keller, Heidi (2011). *Kinderalltag – Kulturen der Kindheit und ihre Bedeutung für Bindung, Bildung und Erziehung*. Wiesbaden : Springer.

Kornadt, Hans-Joachim & Trommsdorff, Gisela (1984). Erziehungsziele im Kulturvergleich. In : Gisela Trommsdorff (Éd.), *Erziehungsziele. Jahrbuch für empirische Erziehungswissenschaft 1984*. Düsseldorf : Pädagogischer Verlag Schwann, p. 191-212.

Wagner, Petra (Éd.) (2016). *Handbuch Inklusion*. Fribourg : Herder.

Wilkening, Nina (2017). *Kinder ohne Deutschkenntnisse in der Kita eingewöhnen*. Mülheim : Verlag an der Ruhr.

Vidéo conseillée :

Kultursensitive Pädagogik – ein Interview mit Prof. Dr. Heidi Keller. AV 1 Pädagogik-Filme.
<https://www.youtube.com/watch?v=cR5R0tdihDs>

Auteure : Amna Janne Akeela est conseillère et formatrice dans les domaines de l'inclusion, de l'éducation au langage et de la collaboration avec les parents. Éducatrice diplômée et conseillère en organisation, elle a dirigé une crèche pendant de nombreuses années et associe la théorie à des expériences pratiques diverses. Depuis 2017, elle joue le rôle de relais pour le concept pratique «éducation consciente des préjugés» du service spécialisé *Kinderwelten* de l'institut pour une approche situationnelle.

Contact : www.amna-akeela.de

Auteure : depuis de nombreuses années, Susanne Kühn est conseillère et formatrice en éducation linguistique, plurilinguisme et collaboration avec les parents. Elle est éducatrice diplômée, coach et auteure ainsi que personne relais pour le concept «Die Sprache der Jüngsten entdecken und begleiten» (découvrir et accompagner la langue des enfants) du DJI.

Contact : www.susanne-kuehn.de

Exemples pratiques

3.2 Le partenariat en éducation avec les parents au sein de la *crèche Margréitchen*

La crèche Margréitchen offre aux familles des enfants de nombreuses possibilités pour participer à la vie quotidienne de la structure et s'investir activement. Elle n'a pas pour objectif de travailler avec les parents, mais bien de construire un partenariat d'égal à égal.

Pour passer du travail avec les parents au partenariat en éducation et atteindre ainsi un changement de perspective, la crèche Margréitchen s'est posé plusieurs questions. Quelle est la différence entre ces deux expressions ? Que souhaitent les parents ? Comment créer un accord entre les deux espaces de vie qui soit bénéfique au développement de l'enfant ? À partir de ces questions, la *crèche Margréitchen* a élargi les activités lors desquelles elle a ouvert ses portes aux familles. Nous ne célébrons plus uniquement certains événements récurrents, comme la fête annuelle de l'été, nous essayons de fêter ensemble de nombreuses coutumes et occasions. Ainsi, une grande chasse à l'œuf, avec plus de 100 œufs cachés, a lieu pendant la semaine de Pâques et toutes les familles sont libres d'y participer. Le « jeudi gras », nous nous déguisons et faisons la fête ensemble, à Noël nous fabriquons et envoyons des cartes de vœux, nous célébrons ensemble les anniversaires et tous donnent un coup de main pour des œuvres caritatives. À la fin, les familles se voient toujours proposer un petit en-cas que les enfants ont en général préparé le matin même (p. ex. jus fraîchement pressé, gâteau, etc.). Les enfants sont toujours ravis de voir leurs parents et tout le monde passe un bon moment ensemble. Le personnel éducatif et les familles, mais aussi les parents entre eux, ont la possibilité d'échanger dans une atmosphère détendue. Les fêtes se déroulent de manière informelle et ne sont pas obligatoires. L'invitation ne se limite pas aux parents, elle s'adresse à toute la famille de l'enfant. À la *crèche Margréitchen*, cela signifie que de multiples générations, cultures et langues se retrouvent sous un même toit. Un obstacle ? Au contraire, une ressource. De là découlait une autre idée. Pourquoi ne pas exploiter ce trésor ? Pourquoi se limiter à formuler des propositions et ne pas demander aux familles ce qu'elles imaginent ou souhaitent ? C'est par un courrier que la crèche Margréitchen a informé les familles qu'elles étaient invitées à participer à l'organisation des activités prévues ou à en réaliser elles-mêmes. Si initialement les éducateurs/trices doutaient que les familles puissent être intéressées par cette proposition, ils ont été agréablement surpris. Les parents ont approuvé la mesure : ils sont venus à la crèche pour lire aux enfants dans leurs langues familiales, chanter des chansons dans leur langue avec les enfants, ils ont cuisiné avec les enfants, fait de la musique et de nombreuses autres activités. Des mères se sont mises d'accord pour proposer ensemble une animation. Mais les parents n'ont pas été les seuls à se prendre au jeu. Lors des journées des grands-mères et des grands-pères, les grands-parents sont venus voir leurs petits-enfants pour aller se promener tous ensemble, cuisiner des recettes traditionnelles ou nous montrer comment on colorait les œufs de Pâques de façon naturelle à l'époque. De plus en plus d'idées sont ainsi venues enrichir le quotidien de la crèche. Désormais, la possibilité pour les familles de participer au quotidien de la crèche, de proposer des idées et de réaliser elles-mêmes des activités fait partie intégrante du programme de la *Crèche Margréitchen* et représente une plus-value indéniable.

LE NOUVEL AN CHINOIS – UNE MÈRE NOUS ÉCLAIRE

En février, la mère de la petite Ines, 3 ans, est venue à la *Crèche Margréitchen* pour nous présenter le Nouvel An chinois. Elle nous a montré le calendrier chinois et des vêtements traditionnels. Elle a également fabriqué avec les enfants des petits pains en forme de cochon à partir d'une pâte traditionnelle, car 2019 est l'année du cochon. L'année du cochon de terre a commencé le 5 février 2019 et se terminera le 24 janvier 2020.



Linda Reuter

Chargée de direction, crèche Margréitchen – Elisabeth-Anne asbl

3.3 La collaboration avec les familles dans le cadre de l'éducation plurilingue précoce à la crèche *Huesenascht de Stadtbredimus*

La Crèche *Huesenascht* mise sur une forte coopération avec les parents pour valoriser et soutenir les langues familiales. Les premiers entretiens avec les parents permettent d'aborder le sujet des langues familiales. Il est important pour nous de savoir avec quelles langues l'enfant est en contact dans sa famille et avec quelles ressources linguistiques il arrive dans la crèche. Notre principal objectif est de construire une relation de confiance avec les parents. Outre les conversations informelles lors desquelles nous transmettons les informations principales relatives à la journée de l'enfant, des entretiens individuels ont lieu une fois par an avec l'éducateur/trice référent(e). Ces entretiens permettent aux parents et aux éducateurs/trices d'échanger à nouveau sur la vie quotidienne et le développement de l'enfant et d'observer ses progrès en s'appuyant sur son portfolio. Afin de simplifier la compréhension, les entretiens de développement ont lieu, si nécessaire, en présence d'un(e) interprète (par exemple pour les familles syriennes). La fête d'été annuelle constitue aussi un aspect important de la collaboration avec les parents. Si elle est organisée pour les enfants et les parents, ces derniers peuvent participer activement à son élaboration. Nous sommes toujours très heureux de déguster des plats traditionnels ou de découvrir d'autres contributions des parents.

Notre attitude ouverte à l'égard des langues familiales des enfants se traduit notamment par le fait que nous sommes attentifs aux mots des enfants dans leur première langue et les traduisons, le cas échéant, en luxembourgeois et/ou en français, les répétons et les rassurons sur le fait que nous les comprenons. Lors de la période de familiarisation, nous demandons aux parents de nous indiquer quelques mots importants pour les enfants afin de pouvoir les apaiser et de garantir la compréhension dans les situations importantes. Chaque enfant est accueilli au stade de développement où il se trouve et chaque langue supplémentaire est la bienvenue dans notre groupe. Dans l'entrée, les parents sont accueillis par des « murs parlants » et des mots de bienvenue en différentes langues. Dans notre crèche, nous vivons le plurilinguisme au quotidien, car notre équipe est multiculturelle. Nous parlons tous plusieurs langues, que nous utilisons au quotidien avec les enfants et les parents ou pour communiquer entre nous. Nous veillons ensemble à la diversité linguistique de notre crèche.

Kelly Gregorius

*Chargée de direction, crèche Huesenascht de Stadtbredimus –
Croix-Rouge Luxembourgeoise*



3.4 Exemples d'activités réalisées avec les familles à la *crèche A Schmatts*

Bichermount Abrëll 2019

Am Mount Abrëll war eist Thema "Bicherwochen". D'Eltere kruten e Bréif, op Lëtzebuergesch an op Franséisch, mat heem, wou erkläert war, datt si de Kanner hiert Liiblingsbuch vun doheem kéinte matbréngen. Dat Buch hu mir dann an der Crèche zesummen am Moieskrees mat de Kanner gekuckt a gelies. D'Kanner hu Bicher op verschiddene Sproocher matbruecht, op Lëtzebuergesch, Franséisch, Däitsch, Portugisesch, Slowenesch... Wa mir als Educateur oder Educatrice d'Sprooch vum Buch schwätze konnten, hu mir d'Buch och an där Sprooch de Kanner virgelies an duerno op Lëtzebuergesch erkläert. D'Kanner konnten hiert Buch selwer deenen anere weisen an eppes dozou soen, ier mir et gelies hunn. Wa kee vun eis ee Buch ka liesen, kënne mir och d'Eltere froen et fir eis virzeliesen. D'Bicher goufen an der Crèche ausgestallt, op de Fënsterbänken a Regaler, sou dass jiddereen se konnt gesinn. An all Buch hu mir den Numm vum Kand geschriwwen, fir datt mir keent verléieren oder vertauschen. Déi Kanner, déi kee Buch vun doheem matbruecht haten, hu mir einfach gefrot, sech hiert Liiblingsbuch aus der Crèche erauszesichen an hunn dat dann mat hinne gelies.



Portfolio : Dat sinn Ech, Dat bass Du

De Mount Mäerz war eist Thema d'Famill an an eisem Portfolio hu mir eng Säit "Dat sinn Ech" benannt. Dat Thema gouf vun eiser Equipe geholl, well an deem Zäitraum eis franséisch-sproocheg Handpopp Lola an d'Crèche komm ass. D'Lola huet vu senge Reesen a senger Famill erzielt an d'Kanner ware begeeschtert, Fotoen ze kucken, unzepaken a vun doheem z'erzielen. Mir hunn en Elterebréif geschriwwen, op Franséisch an op Lëtzebuergesch, deen d'Eltere mam Portfolio mat heem kritt hunn. D'Eltere goufe gebieden, de Portfolio auszufüllen a mat Fotoen a schéinen Erënnerunge vun hirem Kand an der Famill ze gestalten. Si konnten de Portfolio dekoréieren a beschrëften, wéi si wollten. Wéi de Portfolio erëm komm ass, hu mir en an de Gruppessall gehaangen an all Dag konnt ee Kand säi Portfolio weisen a vun doheem erzielen. Wann d'Lola do war, huet Lola mat dem Kand de Portfolio gekuckt an op Franséisch gefrot, wien dat dann alles op de Fotoen ass. D'Kanner konnte vun hire Fotoen erzielen oder erklären, wéi eng Aktivitéit si gemaach hunn a wou si z.B. an der Vakanz waren. Et ware Fotoe vu Vakansen, vun der Famill, vun Déieren, vum Alldag asw. Et waren och Erklärungen drop, wou mir als Educateuren oder Educatricë selwer konnten nofroen: "Wien ass dat?" Oder: "Waars du do an der Vakanz? Ass dat däi Bopa?" Mir hunn zwee verschidde Portfolioe gemaach, fir déi Kanner vun 3 Méint bis 2 Joer "Dat bass Du" a fir déi Kanner vun 2 bis 3 Joer "Dat sinn Ech". Et ware Portfolioen dobäi mat ganz vill Fotoen an Erklärungen, d'Elteren hu sech richtig Méi ginn, de Portfolio ze gestalten. Fir eis Educatricen an Educateuren war et ganz interessant, mir hunn d'Kanner nach besser kennegeléiert. Heiansdo erzielen d'Kanner vun enger Persoun oder vun enger Situatioun a mir verstinn et net richtig. Duerch d'Fotoe vun de Kanner hu mir gesinn, wien z.B. d'Bomi an de Bopi aus Portugal sinn, oder dass d'Lilo e klengen Hond ass, dass de "Quitschi" e grénge Ball ass...



Dat bass Du

Du heeschs :

Du bass gebuer den :

Zu :

Deng Aefaarf :

An Hoerfaarf :

Mat denger Mamm schwätz du :

A mat dengem Papp schwätz du :

Am léifste spills du mat :

Deng Hausdéieren :

Deng schéinst Erënnerunge mat denger Famill :

[Fotoen]

Joelle Weber

Chargée de direction, crèche A Schmatts – Elisabeth-Anne asbl

Points à retenir et questions de réflexion

Points à retenir et questions de réflexion sur la 3^e partie : Collaboration dans un contexte interculturel et plurilingue¹

Points à retenir :

En tant que personnel éducatif,

... j'ai conscience que les parents diffèrent par leur situation, leur origine, leurs expériences et points de vue et qu'il en résulte des besoins différents en matière de collaboration.

... j'invite les parents à partager avec la structure d'accueil leur situation familiale et leurs traditions culturelles et religieuses, qu'elles soient quotidiennes ou festives, leurs rituels et leurs réponses socioculturelles.

... j'échange activement avec les parents, notamment lorsqu'il s'agit d'idées directrices sur les questions du respect, de l'acceptation des limites, des habitudes de langage, des rôles de genre et des intérêts éducatifs. J'explique et je justifie mon approche pédagogique, dont le principal objectif est le bien-être de l'enfant.

Questions de réflexion :

- ✓ Comment intégrons-nous dans notre travail pédagogique, en les respectant, les convictions religieuses, éthiques, sociales et culturelles des parents ?
- ✓ Au niveau individuel, quelles différences y a-t-il chez les parents, par exemple en matière de gestion des autorités, du désir d'échanger avec le personnel éducatif, de l'attribution de rôles de genre ou d'autres types de rôles ?
- ✓ Quelles attitudes et conceptions représentons-nous personnellement concernant ces questions ? Comment accueillons-nous les parents en cas de conceptions divergentes ?
- ✓ De quelles ressources et expériences linguistiques et culturelles dispose notre équipe pour faciliter et soutenir la communication avec les parents ? Quelles autres ressources peut-on trouver dans notre environnement et notre réseau ?
- ✓ Comment nous référons-nous aux expériences culturelles et linguistiques préalables de chaque enfant, à ses habitudes, préférences et aversions ? Comment les découvrons-nous ?

¹ Sources :

Friederich, Tina (2011). Zusammenarbeit mit Eltern. Anforderungen an frühpädagogische Fachkräfte. *WiFF Expertisen* 22.

Munich : DJI. Kobelt-Neuhaus, Daniela ; Haug-Schnabel, Gabriele & Bense, Joachim (2014). *Qualität der Zusammenarbeit mit Eltern. Ein Leitfaden für den frühpädagogischen Bereich*. Bensheim : Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie, en coopération avec Vodafone Stiftung Deutschland.



4 Annexes



Ouvrages complément

4.1 Ouvrages complémentaires



Timm Albers / Eva Ritter

Zusammenarbeit mit Eltern und Familien in der Kita

Wie ein Kind sich entwickelt und welche Bildungschancen sich ihm bieten, wird entscheidend von den Eltern geprägt. Die Zusammenarbeit mit Eltern ist eine anspruchsvolle Aufgabe, findet jedoch in Kitas oft zwischen Tür und Angel statt. Grundlagen zum Konzept der Erziehungs- und Bildungspartner-schaft, zu rechtlichen Rahmenbedingungen sowie zur Gesprächsführung mit Eltern bilden die Basis dieses Buches.

Ernst Reinhardt Verlag, 2015, 144 S., ca. 19,90€,

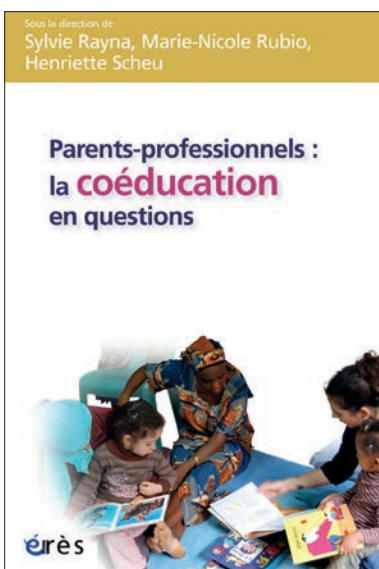


Elke Schlösser

Zusammenarbeit mit Eltern interkulturell: Informationen und Methoden zur Kooperation mit deutschen und zugewanderten Eltern in Kindergarten, Grundschule und Familienbildung.

Die Autorin zeigt kreative Wege auf, die Kooperation mit Eltern gleich welcher Herkunft zu initiieren und fruchtbar werden zu lassen. Eltern mit Migrationsgeschichte werden als Menschen mit besonderen Erfahrungen sowie sprachlichem und kulturellem Wissen begriffen, das genutzt werden kann und soll. Pädagoginnen und Pädagogen erhalten methodische Anregungen für die interkulturelle Gestaltung von Einzelkontakten, für die thematische Gruppenarbeit und die Kooperation in Projekten.

Ökotopia Verlag, 2004, 160 S., ca. 20€, ISBN 978-3867024051



Sylvie Rayna / Marie-Nicole Rubio / Henriette Scheu (sous la direction de)

Parents – professionnels : la coéducation en questions

Largement employée dans le champ de la petite enfance et au-delà, la notion de coéducation recouvre des réalités multiples. Alors qu'on assiste à une disqualification des compétences parentales et que sont interrogées les compétences professionnelles, elle est ici mise en question. Regards cliniques, approches critiques se croisent autour de «l'éduquer ensemble, avec, ou côte à côte» à partir d'analyses effectuées dans des contextes différents (crèche, école maternelle, lieu d'accueil enfants-parents de France, d'Italie, de Belgique et du Japon) et de points de vue théoriques divers (psychologique, psychanalytique, sociologique, politique).

Éditions érès, 2010, 154 p., env. 17,50€, ISBN 9782749212883



Sylvie Rayna / Gilles Brougère (sous la direction de)

Accueillir et éduquer la petite enfance : Les relations entre parents et professionnels

L'observation des pratiques et l'analyse du discours des parents et des professionnels permettent de faire ressortir plusieurs types de relations entre familles et institutions, et plusieurs modalités de communication, sur un fond de comparaison des politiques et des pratiques d'accueil et d'éducation des jeunes enfants. L'ouvrage s'adresse à un public ouvert à ces questions, qu'il s'agisse des divers acteurs de l'éducation, enseignants, personnels de l'accueil des jeunes enfants, formateurs ou des décideurs et des chercheurs.

INRP, 2005, 186 p., env. 25 €, ISBN 978-2734210047



Tina Friederich

Zusammenarbeit mit Eltern – Anforderungen an frühpädagogische Fachkräfte

Die Zusammenarbeit mit Eltern ist ein wichtiger Bestandteil der Arbeit frühpädagogischer Fachkräfte. Im Rahmen ihrer Ausbildung nimmt dieser Themenbereich im Gegensatz zur Arbeit mit dem Kind und der Gruppe einen geringen Stellenwert ein. Erst in der Praxis wird den Fachkräften häufig bewusst, dass sie die Zusammenarbeit mit den Eltern vor Herausforderungen stellt. Die Autorin stellt in dieser Expertise die aktuelle Fachdiskussion zur „Zusammenarbeit mit Eltern“ dar und leitet hieraus Kompetenzen für die Weiterbildung der Fachkräfte ab.

Weiterbildungsinitiative Frühpädagogische Fachkräfte, 2012, 50 S., WiFF Expertisen 22
<https://www.weiterbildungsinitiative.de/publikationen/details/data/zusammenarbeit-mit-eltern-anforderungen-an-fruehpaedagogische-fachkraefte/>



Service National de la Jeunesse

Die Eingewöhnung von Kindern in Kindertageseinrichtungen / La familiarisation des enfants dans les structures d'éducation et d'accueil pour enfants

Cette publication présente deux modèles de familiarisation largement répandus : les modèles berlinois et munichois.

Un autre article s'intéresse à la question des transitions. Des exemples pratiques tirés de crèches, de maisons relais et d'une assistante parentale viennent étayer la théorie. Cette brochure invite les professionnels à s'intéresser à la question de la familiarisation et à trouver des modèles adaptés à leur structure.

SNJ, 2016, 68 p., Pädagogische Handreichung, <https://www.snj.public.lu/publications/>



Service National de la Jeunesse

Die Bildungspartnerschaft mit den Eltern in der frühen mehrsprachigen Bildung / Le partenariat avec les familles dans l'éducation plurilingue de la petite enfance

Le partenariat avec les familles fait partie intégrante de l'éducation non formelle en général – ainsi que de l'éducation plurilingue dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants au Luxembourg. Cette brochure documente les interventions de la conférence du 26 juin 2018 au forum Geesseknäppchen de Luxembourg, organisée par le Service National de la Jeunesse (SNJ).

SNJ, 2019, 76 p., Études et Conférences, <https://www.snj.public.lu/publications/>



Kanner am Fokus – D'Zeitong ronderëm Kannerbetreung

Partenariat en éducation

Sommaire: Early Excellence und die Zusammenarbeit mit Eltern / La coéducation... ou de l'exigence de bien connaître son rôle d'éducatrice à la petite enfance / Kompetenzen und Potenziale des Kindes gemeinsam fördern / Ins Boot holen / Die Welt trifft sich in der Kita / Le partenariat en éducation en pratique.

KaF n° 1 / 2016, 47 p., <https://www.arcus.lu/32/downloads>



Daniela Kobelt-Neuhaus / Gabriele Haug-Schnabel / Joachim Bense

Qualität der Zusammenarbeit mit Eltern : Ein Leitfaden für den frühpädagogischen Bereich

Die Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie und die Vodafone Stiftung Deutschland haben gemeinsam mit Wissenschaftler*innen und Vertreter*innen aus der Praxis diesen Leitfaden entwickelt, um frühpädagogischen Fachkräften, Kita-Leitungen, Kindertagespflegepersonen, Trägern von frühpädagogischen Einrichtungen sowie Eltern eine Orientierungshilfe an die Hand zu geben, wie sich situationsorientierte, erfolgreiche und kooperative Zusammenarbeit im frühkindlichen Bereich gestalten lässt.

Karl Kübel Stiftung für Kind und Familie & Vodafone Stiftung Deutschland, 2014, 41 p. https://www.vodafone-stiftung.de/uploads/tx_newsjson/Leitfaden_Elternarbeit_in_Kitas_Publikation.pdf



Tony Booth / Mel Ainscow / Denise Kingston

Index für Inklusion (Tageseinrichtungen für Kinder) : Lernen, Partizipation und Spiel in der inklusiven Kindertageseinrichtung entwickeln

Der Index für Inklusion (Frühkindliche Erziehung, Bildung und Betreuung) ist eine Hilfestellung und Handreichung zur Unterstützung der inklusiven Entwicklung in allen institutionellen Formen von Tageseinrichtungen für Kinder einschließlich Krippen, Spielplätze, Familienzentren, Krabbelstuben, Babysitten, Tagespflege, Kinderläden und Kinderhäuser.

CSIE/GEW, 148 p.

[https://www.eenet.org.uk/resources/docs/Index %20EY %20German2.pdf](https://www.eenet.org.uk/resources/docs/Index%20EY%20German2.pdf)

4.2 Autres ressources



Heidi Keller

Kulturelle Vielfalt: Themenkarten für Teamarbeit, Elternabende und Seminare

Unsere Vorstellungen von Erziehung und Bildung sind inhaltlich und methodisch durch unsere Kultur geprägt. Inzwischen ist kulturelle Vielfalt in den meisten Kitas Realität. Die 30 Themenkarten für Teamarbeit, Elternabende und Seminare laden zu einem vorurteilsfreien, wertschätzenden und achtsamen Blick auf andere Vorstellungen von Erziehung und Entwicklung ein.

Don Bosco Verlag, 30 Fotokarten DIN A4, ca. 19,95 €, EAN: 426017951 464 7



Elisabeth Minzl

Familie: Themenkarten für Teamarbeit, Elternabende und Seminare

Welche Chancen bietet die Familienorientierung einer Kita für das erzieherische Handeln? Wie können Erzieher*innen familiäre Kompetenzen unterstützen und Eltern bei ihren Erziehungs- und Bildungsaufgaben begleiten? Wie gelingt es Erzieher*innen, vorurteilsbewusst mit der Vielfalt familialer Lebensformen und deren unterschiedlichen Lebenswelten umzugehen?

Don Bosco Verlag, 30 Fotokarten DIN A4, ca. 19,95 €, EAN: 426017951 322 0

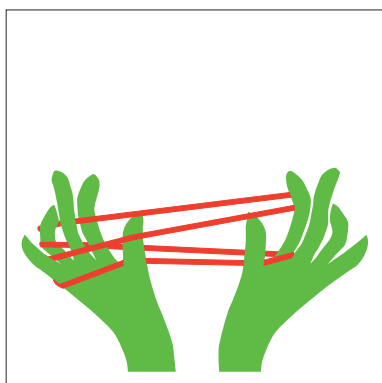


DULALA

Parents, vos langues sont une chance

«Quels sont les avantages du bilinguisme ? Ma langue est-elle utile pour mon enfant ? Que va-t-il se passer à l'école pour mon enfant qui grandit avec plusieurs langues ? » Autant de questions que se posent les parents d'enfants grandissant avec plusieurs langues ! C'est pourquoi *Dulala* vous propose une affiche traduite dans une douzaine de langues à télécharger et imprimer, pour répondre à ces questions, faire tomber les peurs et préjugés sur le bilinguisme et soutenir la création d'un dialogue entre parents et structures éducatives.

DULALA, affiches à télécharger, <https://www.dulala.fr/affiches-bilinguisme-parents/>



Eltereschoul Janusz Korczak

École des parents Janusz Korczak

L'école des parents *J. Korczak* de la *Fondation Kannerschlass*, un projet à caractère préventif, existe depuis 2002. Nous nous adressons à tous les parents et professionnels de l'éducation qui souhaitent échanger avec d'autres personnes et/ou s'informer sur des questions éducatives. Nos activités se déroulent dans un cadre ouvert et interactif, selon la devise : « s'écouter et apprendre les uns des autres ».

Vous trouverez sur notre site internet la description des thématiques que nous abordons lors des soirées pour les parents, les groupes de discussion, cours, etc. ainsi que les formations destinées aux professionnel(le)s.

Information et contact : École des parents/Eltereschoul J. Korczak,
Tél. : +352 59 59 59 59, E-mail : eltereschoul@kannerschlass.lu,
www.kannerschlass.lu

Autres sites internet :

<https://www.kita-fachtexte.de/de/>

<https://sprach-kitas.fruehe-chancen.de/themen/zusammenarbeit-mit-familien/>

<https://www.weiterbildungsinitiative.de/>

<https://www.nifbe.de/fachbeitraege/intro>

<https://www.lefuret.org/>

<http://bilem.ac-besancon.fr/>

<https://www.dulala.fr/>

<https://lesprosdela petiteenfance.fr/>

Remerciements

La compilation et la révision des articles de la présente publication ont été coordonnées par un groupe de travail du Service National de la Jeunesse, avec la participation de représentant(e)s des organismes responsables arcus asbl, Croix-Rouge Luxembourgeoise asbl, Caritas Jeunes et Familles asbl, Elisabeth-Anne asbl et de la fédération FELSEA asbl.

Nous remercions tous les membres du groupe de travail et tout particulièrement les auteur(e)s pour leur collaboration, leurs recherches, leurs critiques constructives et leurs nombreuses réflexions et suggestions pour le développement du partenariat en éducation entre les parents et les structures de l'éducation non formelle.

Série « Pädagogische Handreichung »

Les documents de la série « **Pädagogische Handreichung** » sont disponibles en ligne : www.snj.lu

Pour une version papier, veuillez envoyer un courrier électronique à : secretariat.qualite@snj.lu

Dernière parution :



Bildungspartnerschaft mit Eltern
SNJ ; 2019.

Autres parutions :

Kinder in Bewegung. Wie kann Bewegung in der non-formalen Bildung stattfinden ?

SNJ ; 2019

Sentiments, forces, sexualité et limites. Éducation corporelle des enfants de 0 à 12 ans.

SNJ ; 2019.

Activités scientifiques dans l'éducation non formelle. / Les enfants découvrent les sciences.

SNJ ; 2019.

Participation, dès le plus jeune âge.

SNJ ; 2018.

Einfach machen. BNE-Projekte planen, durchführen und evaluieren.

SNJ ; 2018.

Sexualpädagogik in der Jugendarbeit.

SNJ ; 2018.

Fragebogen für die offene & aufsuchende Jugendarbeit.

SNJ ; 2017.

Frühe mehrsprachige Bildung / L'éducation plurilingue dans la petite enfance.

SNJ ; SCRIPT ; 2017.

Forscheraktivitäten im non-formalen Bildungsbereich. Kinder entdecken die Wissenschaften.

SNJ ; elisabeth ; 2017.

Die Eingewöhnung von Kindern in Kindertageseinrichtungen.

SNJ ; elisabeth ; Inter-Actions a.s.b.l. ; Arcus a.s.b.l. ; 2016.

Von Gefühlen, Stärken, Sexualität und Grenzen Körpererziehung bei Kindern von 0-12.

SNJ ; 2016.

Un accueil pour tous ! Mettre en œuvre une approche inclusive dans les services d'éducation et d'accueil pour enfants.

SNJ ; Inclusio ; Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; 2015.

Partizipation-von Beginn an.

SNJ ; 2015.

Thema „Jugendliche und Alkohol“ in der Jugendarbeit.

CepT ; 2015.

Bildung für nachhaltige Entwicklung für Kinder und Jugendliche.

SNJ ; SCRIPT ; Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; 2014.

Gesunde Ernährung im Jugendhaus.

SNJ ; Ministère de l'Education nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse ; Ministère de la Santé ; 2014.

A table. L'expérience du buffet comme modèle de restauration dans les maisons relais.

Arcus a.s.b.l. ; 2013.

Handbuch Offene Jugendarbeit in Luxemburg.

SNJ ; Ministère la Famille et de l'Intégration ; Entente des gestionnaires des maisons de jeunes a.s.b.l. ; 2013.

Aufsuchende Jugendarbeit.

SNJ ; 2013.

Mädchenarbeit in den Jugendhäusern.

SNJ ; 2012.

Jugendarbeit für alle.

SNJ ; Eine Handreichung zur interkulturellen Öffnung der Jugendarbeit ; 2011.

LE PARTENARIAT ÉDUCATIF AVEC LES PARENTS LE PARTENARIAT ÉDUCATIF AVEC LES PARENTS



Service national
de la jeunesse